37e ANNÉE — T. LII

N° 1215 — 25 décembre 1955



LA DOCUMENTATION catholique

ABONNEMENTS : France et Union française : 1 an : **975 frs** - 6 mois : **550 frs** - Étranger : 1 an : **1.050 frs**

PRIX DU NUMÉRO : **45 frs** pour l'année en cours. **60 frs** pour les numéros de l'année précédente. **80 frs** pour les numéros des années antérieures

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE, 5, RUE BAYARD, PARIS-8e - C.C.P. PARIS 1668

« C'est le Seigneur »

Sous ce simple titre, l'Osservatore Romano *du* 11 *décembre* 1955 *a annoncé et commenté l'apparition du Christ au Souverain Pontife dont la presse avait répandu la nouvelle* (1) *:*

En la fête de l'Immaculée Conception de l'an passé 1954, le Sacré-Collège, des évêques, des prélats et une grande multitude de fidèles se rassemblèrent pour une cérémonie solennelle, clôturant l'Année mariale, dans la basilique libérienne. Celui qui, douze mois auparavant, l'avait promulguée et inaugurée, était absent du fait d'une maladie aiguë. Néanmoins, le Saint-Père Pie XII, non seulement fut présent en esprit parmi ses fils les plus proches et uni au chœur des fidèles de la terre entière, mais encore, de son lit de douleur, il voulut faire parvenir aux uns et aux autres sa voix fatiguée, néanmoins claire et soutenue par une immense confiance : « En voyant tout le monde catholique prosterné aujourd'hui comme une seule famille aux pieds de la Vierge Immaculée — disait-il, — Nous rendons grâce au Seigneur que pour sceller une telle abondance de prières et de bonnes œuvres qui montaient vers lui en cette année de grâce il Nous ait demandé dans un acte d'amour la souffrance et le sacrifice.

Et Nous — poursuivit-il — avec la souffrance dans Nos membres et le sacrifice dans Notre cœur, Nous sommes heureux de clore cette Année mariale... » L'*Ave Maria* suivit — ineffable synthèse d'espérance en la Mère céleste, — récité par le Souverain Pontife lui-même.

C'est dans cette lumière chrétienne d'en haut, qui fait envisager la souffrance comme un moyen de perfection et d'union avec Dieu et une sorte de compagne invisible pour l'activité apostolique, au point de susciter en celui qui l'accueille avec sérénité une joie surprenante, qu'il faut considérer le merveilleux événement survenu à l'aube du 2 décembre de cette même année 1954, événement qu'une indiscrétion — c'est le nom dont se servirent ceux-là mêmes qui divulguèrent la chose, et il est certain que ce ne fut ni voulu ni approuvé par celui qui en fut l'objet — fit connaître dans le monde entier. Bien plus, il y a lieu de préciser que le Saint-Père se montra ouvertement mécontent de l'indiscrétion commise, il est vrai, avec de bonnes intentions.

Quelles sont les caractéristiques de l'apparition ? Elle est un signe manifeste de la Toute-Puissance, de la Sagesse divine souveraine maîtresse de l'univers. Dans la splendeur surnaturelle, en face de l'admirable réalité, laquelle donne aussi à l'homme, suivant la parole de saint Paul, toute possibilité en Celui qui le soutient, les membres du Corps mystique du Christ, c'est-à-dire l'Eglise, ont vu également un acte de la bonté du Seigneur et ils lui en ont témoigné la plus vive reconnaissance, de même qu'avant ils avaient adressé — et ils adressent encore — d'incessantes supplications, afin qu'il conserve le Pasteur et le Guide à son troupeau.

Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, étant donné l'extraordinaire importance de la nouvelle, plus d'un tint à s'attarder à des enquêtes sur cet événement, non sans discuter particulièrement sur une réussite journalistique plus ou moins retentissante, ou en des recherches personnelles sur tel ou tel détail, plutôt que de s'en tenir à la substance réelle ; ou même s'évertuant à amplifier, de préférence, des éléments secondaires. Aussi, *l'Osservatore della Domènica* a-t-il, fort à propos, peu après la première révélation, retracé avec une émouvante objectivité ce qui était arrivé et déduit les premiers enseignements pratiques pour les fidèles eux-mêmes, pour l'humanité tout entière.

(1) Traduction de J. THOMAS-d'HOSTE d'après le texte italien de *l'Osservatore Romano.*

Cependant, comme des incertitudes et des suppositions inexactes subsistent encore, accompagnées souvent de jugements erronés et pas toujours bienveillants, nous croyons opportun d'apporter nous aussi notre contribution à l'exposé précis de la vérité, telle que nous l'avons apprise de l'un des très rares collaborateurs dévoués, lesquels, même en ce mois de décembre, approchaient quotidiennement le Souverain Pontife, et qui, avec la plus grande réserve et la fidélité la plus minutieuse, avait noté certains points, scellés par lui tout de suite après dans une enveloppe sur laquelle il avait écrit : *A ouvrir seulement après ma mort.* Dans la suite, c'est-à-dire lorsque la nouvelle fut du domaine public, cette même personne se fit un devoir d'en référer au Saint-Père concernant ce qu'il avait écrit et il eut de sa part confirmation de la véracité des notes en question.

Ces faits constituent la preuve de l'affection respectueuse et profonde avec laquelle fut accueilli le bref récit du prodige. Mais il rappelait aussi un détail d'une importance primordiale : le Souverain Pontife ne laissa pas passer un seul jour, même durant sa grave maladie, sans s'appliquer, avec une parfaite conscience de ses obligations pressantes, même au-delà des limites de ses forces physiques, à sa tâche, aux hautes responsabilités que Dieu lui a imposées au moment de son élévation à la Chaire suprême, en allumant dans son cœur la flamme de la paternité universelle.

Entré donc dans la chambre du Saint-Père vers les 9 heures du 2 décembre — lit-on à la page intitulée « Audience du 2 décembre 1954 » — le visiteur avait à peine formulé, en faisant la génuflexion, le salut augural du matin, que, pour toute réponse, il entendit le Saint-Père s'écrier : « Ce matin, j'ai vu le Seigneur ! » et ajouter que, un jour auparavant, il avait ouï une voix très claire annonçant distinctement : « Une vision aura lieu » ; et, ce matin-là, tandis qu'il répétait l'invocation de l'*Anima Christi : « in hora mortis meae voca me »*, le Seigneur était venu et s'était arrêté auprès de lui. A ce moment, Sa Sainteté avait immédiatement pensé au passage connu de l'Evangile de saint Jean : « *Magister adest et vocat te* » ; c'est pourquoi elle avait ajouté aussitôt le verset suivant de la même prière *Anima Christi :* « *Et jube me venire ad te* ». Toutes ces choses — lit-on en outre dans les notes — furent dites par le Saint-Père avec une présence et une fraîcheur d'esprit admirables. Il faut signaler de plus que, malgré l'assistance empressée et continuelle dont le malade était l'objet, personne ne se trouvait présent dans la chambre de Sa Sainteté en ce moment solennel ; quelques personnes seulement étaient réunies dans la pièce voisine.

C'est tout. Mais c'est beaucoup, oui beaucoup, pour qui a connaissance des voies de Dieu et de l'histoire de l'Eglise, laquelle enregistre les manifestations secrètes et miséricordieuses de la sublime Bonté, et qui sait qu'elles ne viennent pas contenter les vœux ardents, les impatiences, la curiosité, les mesquines visées terrestres, mais qu'elles concourent plutôt à renforcer la foi des justes, à revigorer celle des tièdes, à allumer un désir en ceux qui sont encore éloignés.

Des théologiens et des pasteurs d'âmes ont déjà expliqué la nature et la signification de ces interventions célestes. Il nous reste à nous d'en recueillir le rayon bienfaisant et fécond, comme un de ces nombreux rayons qui se diffusent continuellement, et spécialement en ces temps de particulières nécessités, de la personne vénérée de celui qui est, aujourd'hui, le Chef visible de l'Eglise et qui a été l'objet de singulières prédilections divines.

S'il nous avait fallu nous faire l'écho de la première impression entendue, le lendemain de la nouvelle, nous aurions rapporté le franc commentaire d'un humble croyant : « C'est naturel ; et à qui, sinon à lui, cela devait-il arriver ? Il suffit de voir la façon dont le Pape prie et s'adresse à Dieu. »

Mais — ainsi que nous l'avons dit en commençant — nous nous sommes proposé ici de considérer le tout à la lumière de la vivifiante et réelle présence de Jésus dans son Eglise, qui va du mystère de la Très Sainte Eucharistie à son divin enseignement, à l'inspiration constante accordée à son Vicaire sur terre.

En dehors de ce cercle, si explicite et si concret, le prodige est mal apprécié ou ne peut être tout à fait compris. Dans ces ineffables horizons, il devient, par contre, un document sûr, compréhensible et évident, bien que très rare. Il s'agit, en un mot, de comprendre pleinement ce qu'est le mandat du Christ à Pierre, et quel est le rapport de Pierre au Maître. Notre journal est honoré et fier d'apporter sur ce point son témoignage quotidien.



Le monde catholique avait déjà, spontanément, déclaré miraculeuse la guérison de Pie XII. Dieu, pour cela, s'est servi aussi des moyens communs de la science et il a éclairé l'esprit d'illustres et vigilants cliniciens. On peut donc supposer que la visite sensible de Jésus au Souverain Pontife malade, auprès de son chevet, ne signifie pas tant la disparition immédiate du mal — bien que déjà, au cours de la nuit suivante, ait commencé à se produire une notable et progressive amélioration — que la force invincible apte à surmonter les affres les plus angoissantes, qui n'étaient pas encore survenues. Au cours de l'après-midi, en effet, de ce même 2 décembre, les conditions de Sa Sainteté devinrent encore plus graves et même alarmantes. Mais sa sérénité fut supérieure à toutes les crises et souffrances. Gethsémani n'est-il pas un trait des plus frappants de la Passion de Jésus ? Ici, le Seigneur, non par l'intermédiaire de son ange, mais personnellement, est venu apporter le soulagement infini, le réconfort indicible. A tel point que, à tous ceux qui l'approchaient, pour le soigner avec un entier dévouement, le Pape indiquait l'un des plus importants sommets des *Exercices de saint Ignace,* dont il montrait maintes fois le petit

volume doré, c'est-à-dire la pleine et imperturbable conformité à la volonté divine.

L'évocation de dispositions si évidentes et si généreuses fait surgir en foule dans l'esprit les magnifiques succès d'une vie incomparable, sous des aspects n'ayant rien à voir avec les faits analogues des simples recours humains. On pourrait rappeler la figure étonnante d'Elie, que le Seigneur invite à se lever malgré sa fatigue et à poursuivre son chemin avec un entrain nouveau, car « *grandis tibi restat via* ». C'est surtout un des plus délicieux épisodes, concernant le premier apôtre et le premier Pape, Pierre, qui s'offre à nous.

L'Evangile raconte qu'en un des jours de la permanence de Jésus sur la terre après la Résurrection, le Rédempteur se rendit sur la rive du lac de Tibériade ; au large, les apôtres s'adonnaient à la pêche. Soudain, Jean dit à Pierre : « *Dominus est ;* c'est le Seigneur ! » De qui est la voix inattendue qui, la veille du 2 décembre, a annoncé au Saint-Père, à Pierre vivant, ce qui allait arriver ? Nous ne pouvons chercher à le savoir, nous ne voulons pas, non plus, émettre des suppositions. Mais nous savons, par l'Evangile lui-même, que Pierre, à cette apparition inattendue, se jeta tout de suite à l'eau et franchit à la nage la distance qui le séparait de la plage pour se prosterner au plus tôt devant le divin Maître, tandis que, sur l'ordre du même Jésus, les autres apôtres tendaient encore leur filet. C'est à Pierre qu'il fut ordonné ensuite de tirer le filet sur la rive. Les symboles sont éloquents qui rappellent et attestent la présence du Fils de Dieu ; le généreux élan de Pierre vers lui, malgré tous les risques et obstacles que présentaient les flots ; la suprême fonction confiée au prince des apôtres. Tout cela, en effet, formait la préparation de ce qui devait se passer quelques instants plus tard ; la sublime collation de la primauté au même Pierre.

Prédilections de Dieu ; actes correspondants de son Elu. Ce n'est pas une nouveauté dans la vie des Souverains Pontifes.

Au cours des semaines passées, alors que tant de gens restaient frappés d'étonnement et comme stupéfaits par ce qui avait été diffusé, la liturgie célébrait la fête du Pape saint Clément, troisième Successeur de Pierre. A l'Introït de la messe est rappelé le passage du prophète Isaïe : « Mes paroles que j'ai mises sur tes lèvres ne cesseront jamais d'être dans ta bouche, et les dons que tu offriras sur mon autel me seront agréables. »

Ne cesseront jamais d'être dans ta bouche ! Précisément en cette même matinée du 2 décembre, après avoir fait brièvement allusion à ce qui s'était passé, il s'occupa des affaires courantes et, entre autres, apporta les dernières retouches au discours destiné aux juristes, dont le texte fut communiqué le 5 décembre suivant au Congrès de cette Association (1).

Comme toujours, le dévouement absolu. La visite divine avait révélé une sorte d'accent de gloire dans le colloque permanent de grâce, de vertu et d'offrande, engagé depuis le premier *adsum* tout le long de l'existence méritoire du Souverain Prêtre. Un jour, exactement à la veille d'un des événements les plus insignes du présent pontificat, l'inauguration de l'Année sainte, Pie XII s'écria : « ... Les grandeurs et la gravité, les inquiétudes et les souffrances du temps où la Providence divine a voulu placer Notre vie et Notre labeur ne Nous épouvantent pas. Difficile comme il est, exposé aux dangers, aggravé d'amertumes, Nous aimons toutefois Notre temps, Nous l'embrassons comme la croix que Nous a destinée le Seigneur de toute éternité. Sa rude rigueur doit éprouver la sincérité de Notre amour, la fermeté de Notre fidélité, l'étendue de Notre foi, la mesure de Notre intime participation aux douleurs, aux besoins, à la mission de l'Epouse du Christ. »

A une heure de dure épreuve, Dieu manifeste d'une manière inaccoutumée combien lui sont agréables la constance et l'ardeur. Il ne s'agit pas pour nous de chercher à deviner ce que le pauvre esprit de l'homme ne peut comprendre mais, remplis d'allégresse et reconnaissants, nous avons vu les nouvelles et puissantes énergies, les providentielles entreprises de Pie XII.

Dominus est ! Comme toujours, Pierre continue d'accourir auprès du Seigneur, alerte et prêt à supporter la fatigue qui est aussi grande que le monde est vaste et qui persistera aussi longtemps que dureront les siècles, afin de réaliser des conquêtes d'âmes au Christ, conquêtes toujours plus étendues, dans la certitude éclatante et éblouissante des victoires de Dieu.

(1) Voir ce discours dans *la D. C.*, n° 1189, du 26. 12. 1954, col. 1601.

— *Saint François d'Assise et ses « petits pauvres »*, par le R. P. Agostino Gemelli, O. F. M. — Un vol. de 190 pages. Lethielleux, Paris.

Le R. P. Gemelli, recteur magnifique de l'Université du Sacré-Cœur de Milan, présente lui-même ces pages qui complètent son *Message de saint François au monde moderne*. On y trouvera, exprimés par un maître, cet amour de la spiritualité franciscaine et sa mise en pratique, si l'on peut dire, reflétés dans les *lieux* franciscains, comme dans la vie de ses meilleurs disciples. Le public français sera heureux de lire cet ouvrage, dans la traduction de M. J. Thomas-d'Hoste, et de pouvoir ainsi enrichir sa vie intérieure de tout ce qu'apporte l'esprit de saint François à l'âme chrétienne.

— *Histoire de la liberté de l'enseignement en France*. Tome VI : *La monarchie de juillet*, par Louis Grimaud. — Un vol. 23 × 14 cm. de 834 pages. Sans indication de prix. Editions de l'Apostolat de la Prière, Toulouse.

Ce nouveau volume, qui ne laisse rien dans l'ombre pour tout ce qui concerne les questions de la liberté de l'enseignement sous la monarchie de juillet, nous montre de larges horizons ouverts par la Charte ; promesse impérative d'une liberté d'enseignement complète dans les plus courts délais ; mais les résultats ne furent pas ce qu'on était en droit d'attendre. En dix-huit ans de régime, la loi Guizot ne libère, et encore dans une mesure restreinte, que l'enseignement primaire. C'est à la faiblesse, devant les manœuvres du parti libéral, des gouvernements qui se sont succédé en France de 1937 à 1948, qu'on doit d'enregistrer un si pauvre bilan.

L'Action catholique, sa place dans l'histoire de l'Église

Conférence de S. Exc. Mgr Michon, évêque de Chartres, au Congrès sacerdotal diocésain (1)

Dans un ouvrage déjà ancien et que vous connaissez peut-être : *Trois réformateurs*, Jacques Maritain écrit : « Nous sommes solidaires du passé... On s'étonnerait de constater à quel point nous pensons historiquement, à quel point nous sommes traditionnels, même quand nous prétendons tout renouveler. Il convient donc d'aller chercher assez loin dans le passé les racines et la première vertu germinative des idées qui gouvernent le monde aujourd'hui... » Voilà pourquoi je vous montrerai dans une perspective d'histoire la nécessité et la naissance de l'Action catholique.

La chrétienté médiévale.

La foi chrétienne réclame un engagement total. Croire, c'est orienter sa vie vers Dieu ; toutes nos activités — nos penseés et nos paroles, nos actions et nos démarches — prennent un sens nouveau, le sens du Christ, elles montent vers le Père que nous avons aux cieux.

Et ce n'est pas seulement la vie individuelle. L'humanité, le monde avec sa structure et les déroulements de son histoire prennent un sens précis, je veux dire qu'ils tendent à la croissance du Corps mystique, à la gloire de Dieu par le salut de ceux qu'il aime dans le Christ Jésus.

Or, si la foi influe sur notre conception du monde, elle veut que le monde réalise sa destinée, qu'il soit effectivement construit pour remplir le mieux possible sa fin. Elle prétend agir sur l'organisation du monde, régler les rapports sociaux et façonner les institutions dans un sens chrétien. La logique de la foi c'est non seulement de mettre tout l'Evangile dans toute la vie personnelle, mais encore d'instaurer, dans la mesure du possible, un ordre de chrétienté, créer une culture chrétienne, réaliser un humanisme chrétien. Et la foi s'épanouit alors dans un climat favorable. Elle se respire avec la vie. Le croyant se trouve porté par son milieu, bien loin d'avoir à réagir contre lui, et l'incroyant est mis « en tentation de croire » parce qu'il voit se construire harmonieusement dans un cadre chrétien les valeurs humaines qu'il recherche.

Au moyen âge, dont le XIIIe siècle marque l'apogée, la foi avait profondément marqué une civilisation. Je ne prétends pas qu'on était individuellement meilleur ou pire qu'aujourd'hui. Je dis qu'en gros et sur le plan des institutions s'était instauré un *état de chrétienté*. « Ce qu'il y a d'admirable dans le moyen âge, écrit le P. de Montcheuil, c'est sa volonté de soumettre tous les domaines de la vie à l'influence chrétienne, beaucoup plus que ses réussites. » Le statut politique, celui de la famille et de la profession, l'enseignement, l'art et les loisirs, la guerre elle-même reconnaissaient la loi chrétienne. Comme le dit Henri Berr, dans la préface d'un livre sur le problème de l'incroyance au XVIe siècle : « L'Eglise était établie en plein cœur de la vie — vie sentimentale, vie esthétique, vie professionnelle, vie publique. » Et, dans le cours de l'ouvrage, l'auteur, M. Lucien Febvre, écrit : « Autrefois, le christianisme, c'était l'air même qu'on respirait dans ce que nous nommons l'Europe et qui était la chrétienté. C'était une atmosphère dans quoi l'homme vivait sa vie, toute sa vie, et non pas seulement sa vie intellectuelle, mais sa vie privée aux actes multiples, sa vie publique aux occupations diverses, sa vie professionnelle, quel qu'en fût le cadre. Le tout automatiquement en quelque sorte, fatalement, indépendamment de toute volonté expresse d'être croyant, d'être catholique, d'accepter ou de pratiquer sa religion. » On conçoit qu'il était alors plus facile de vivre selon les exigences de cette religion, encore que les passions humaines soient de tous les temps et que le danger du conformisme ait menacé.

Cependant, la chrétienté médiévale était caduque. C'était, si je puis dire, un état d'enfance. Les valeurs temporelles étaient comme éclipsées par les valeurs surnaturelles ; étroitement soumises à celles-ci, on ne leur reconnaissait pas vraiment un domaine distinct. Par exemple, la politique y apparaissait surtout comme l'instrument du spirituel pour établir la cité de Dieu et propager la foi chrétienne ; la science cherchait la révélation divine dans le livre de la nature ; la raison restait au service exclusif de la foi, et saint Thomas d'Aquin fut le premier à délimiter le domaine propre de la philosophie, au grand scandale de plusieurs. Chrétienté « *sacrale* », a-t-on dit, où les valeurs sacrées semblaient seules dignes d'intérêt. « *Cléricale* » aussi. Toute culture laïque s'était effondrée avec l'empire romain et les invasions barbares.

Pour sauver la civilisation humaine, l'Eglise avait dû prendre en main bien des affaires séculières par suppléance ; à cause aussi de la minorité, des peuples nouveaux encore inférieurs à leur tâches respectives. Songez aux évêques défenseurs de la cité ; aux moines défricheurs, gardiens de la culture humaine, promoteurs des arts et des premières recherches scientifiques, à la Chevalerie et aux Croisades ; aux Hôtels-Dieu, aux Universités, collèges et écoles ecclésiastiques, pour ne citer que ces exemples.

L'humanisme athée.

Une laïcisation était inévitable — et indispensable. Il était normal que les laïcs, sortant de l'enfance et découvrant le monde, en prissent possession, qu'ils s'occupassent eux-mêmes des affaires temporelles, cependant que l'Eglise se retirerait de plus en plus sur son domaine propre qui est d'ordre spirituel. D'un

(1) *La Voix de Notre-Dame de Chartres*, 22. 10. 1955, p. 245. — La conférence a été donnée le 10 octobre.

mot, il était normal que le temporel atteignît sa majorité et son autonomie.

Cette évolution est la caractéristique des temps modernes qui s'ouvrent avec le XIVe siècle. Le malheur fut qu'insensiblement la vie, non seulement se décléricalisât, mais encore se déchristianisât. Il semble que les valeurs humaines, pour mieux se libérer du spirituel qui les tenait en lisières, se soient dressées contre lui par réaction. Philippe le Bel et ses juristes tiennent en échec la papauté ; des philosophes commencent de saper la foi au nom de la raison ; le sens chrétien déserte les affaires dans les grandes corporations marchandes, et l'argent se met à opprimer l'homme. Que sais-je encore ? Cette laïcisation — je prends ici le mot au sens péjoratif, — lentement, mais inexorablement, se propage dans la politique, la profession et la famille, l'enseignement, l'art et la littérature. La charité même sera laïcisée : elle devient bienfaisance, et les pauvres ne sont plus des membres du Christ qu'on reçoit à l'Hôtel-Dieu, mais seulement des citoyens qui ont droit à l'Assistance publique.

Cela commence au début du XIVe siècle.

Au XVIe siècle, on abandonne l'Eglise catholique : c'est le protestantisme. Au XVIIIe siècle, on rejette le Christ et sa révélation : c'est le déisme, le rationalisme des premiers philosophes. Je dis les premiers, car on commence en même temps à s'en prendre à Dieu. Et bientôt l'athéisme s'évadera des discussions académiques et du plan des idées pures. Il s'engagera tragiquement dans la vie. C'est qu'il faut tuer Dieu pour libérer l'homme ! Tant que l'homme reconnaîtra quelqu'un au-dessus de lui, il n'atteindra pas sa grandeur totale ni sa pleine liberté ; tant qu'il travaillera pour le ciel, il ne s'intéressera pas à la terre ; une malfaisante charité le détourne de la justice sociale, et l'incrédulité, dit Brunschwig (*Le Progrès de la conscience*), est une vertu positive chez le philosophe et le savant comme l'intrépidité chez le soldat, car le philosophe et le savant ne doivent pas admettre sur parole, s'en laisser accroire : c'est par eux-mêmes, par leur raison, leurs yeux et leurs instruments scientifiques qu'ils doivent tout vérifier. Voilà où nous en sommes aujourd'hui, dans cette crise ouverte à la fin du moyen âge et qui n'est point encore résolue. En face de l'humanisme chrétien se dresse — d'autant plus agressif qu'il pense accomplir une libération — *l'humanisme athée.*

« Cette religion nouvelle, écrivait en 1936 le P. Congar, est diffuse partout. Elle est imbibée dans nos institutions ; dans le fait même de l'école laïque où la foi est coupée du savoir et de la vie ; elle pénètre par la littérature ; elle est monnayée par les journaux, les discours, les prospectus, les mille manières d'exalter la science, le progrès, l'humanité ; elle fait le fond de la politique « républicaine » au sens idéologique du mot. C'est elle qui inspire les mots d'ordre des syndicats de gauche, les considérants de la Ligue des Droits de l'homme et les discours radicaux. »

C'était écrit il y a vingt ans. Depuis, cette religion a eu ses martyrs. Voici un fragment de la dernière lettre écrite par un condamné de 26 ans, fusillé en mai 1943 : « Je crois avoir assez de force, et j'en ai assez en ce moment, pour marcher au poteau le front haut... Je ne suis pas une victime : je suis un peu de sang qui fertilise en ce moment la terre de France. Pour que le peuple vive, je dois mourir, alors je meurs. Combien tombent en ce moment dans le gigantesque combat entrepris ? Que suis-je dans cette hécatombe ? Une vie, mais c'est bien peu quand se trouve être en jeu la vie de l'humanité entière... Luttez, unissez-vous, mes frères. Chacun de nous n'est rien. Tous, *nous sommes le monde, nous sommes la lumière.* Plus d'égoïsme, plus de division, plus d'obscurantisme. *La communion totale de tous, la foi inébranlable dans la science, le progrès, et l'humanité sera sauvée.* Dans quelques semaines, dans quelques mois peut-être, la face du monde sera en transformation. On n'aura pas le temps de penser à ceux qui sont tombés, à ceux qui tomberont encore... Mais après la victoire, quand, mes frères, vous donnerez un coup d'œil sur le passé, ne nous pleurez pas : penchez-vous sur les veuves et les orphelins, et *en avant vers l'avenir, en avant pour arracher à la nature tous ses bienfaits, toutes ses richesses.* Je sais que vous serez ainsi. Je pars tranquille. L'avenir est assuré. Je suis sans regret, sans inquiétude, sans émotion. *Je suis demain : mes exécuteurs sont déjà hier.* 8 heures. Nous sommes toujours à la prison... 8 h. 5. Ça y est... Adieu. »

Tel est dans son évolution historique et son ampleur tragique le drame de l'humanisme athée.

L'appel aux laïcs.

Nous craindrions tout pour notre Eglise, si le Christ n'avait dit : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle... Je serai avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles... » Oui, Dieu assiste son Eglise pour qu'elle demeure, indéfectiblement. Et le remède souverain que son esprit inspira aux Papes du XXe siècle, c'est la « mobilisation » des laïcs dans l'Action catholique, afin de refaire une chrétienté.

Dans un drame de Paul Claudel, qui a été porté à la scène sous l'occupation, Pie IX, le « Père humilié », fait entrevoir un autre destin à son neveu Orian qui aime une jeune fille aveugle :

« Orian, donne-leur [aux hommes] la lumière ! Il n'y a pas qu'une aveugle au monde.

Pour celui qui sait ce qu'est la lumière et qui la voit, est-ce qu'il n'est pas responsable de ces ténèbres où sont tant de pauvres âmes autour de lui et comment en soutenir la pensée ?

Orian, mon fils, ce que je n'ai pu faire, fais-le, toi qui n'as pas ce trône où je suis attaché pour mieux entendre le cri désespéré de toute la terre ; ce supplice d'être attaché pendant que toute la terre souffre et qu'on sait qu'on a en soi le salut, toi qui n'as pas ce vêtement devant lequel par la malice du diable tous les cœurs se reculent et se resserrent !

Parle-leur, toi qui sais leur langage, qui n'es étranger à aucun repli de leur nature.

Fais-leur comprendre qu'ils n'ont d'autre devoir au monde que de la joie !

La joie que Nous connaissons, la joie que Nous avons été chargé de leur donner, fais-leur comprendre que ce n'est pas un mot vague, un insipide lieu commun de sacristie.

Mais une horrible, une superbe, une absurde, une éblouissante, une poignante réalité ! Et que tout le reste n'est rien auprès.

Quelque chose d'humble et de matériel et de poignant, comme le pain que l'on désire, comme le vin que l'on trouve si bon, comme l'eau qui fait mourir si on ne vous en donne, comme le feu qui brûle, comme la voix qui ressuscite les morts !

Mon âme est avec la tienne, mon fils. Fais-leur comprendre cela, Orian. »

Voilà bien l'appel aux laïcs !

Encore qu'elle l'ait toujours exercé avec l'aide du peuple fidèle, on peut dire que l'Eglise hiérarchique s'était pourtant réservé pendant vingt siècles l'apostolat officiel qui la rend responsable de toutes les âmes. Et voici trente ans, le Pape Pie XI a demandé aux laïcs d'y collaborer, d'une manière collective et organisée, d'une manière institutionnelle.

Et vous comprenez la raison !

Effrayé par l'ampleur de la tâche — rendre la lumière aux yeux d'un monde qui s'aveugle, — sentant l'insuffisance numérique d'un clergé devant lequel d'ailleurs « bien des secteurs de la vie sociale restent fermés » (Pie XII à l'A. C. italienne, 4. 9. 1940), songeant surtout qu'il appartient aux laïcs devenus adultes de christianiser effectivement les valeurs humaines dont ils ont maintenant pris possession, le Pape Pie XI pour l'Eglise — et après lui chacun des évêques pour leurs diocèses, — ont demandé aux laïcs de collaborer à l'apostolat hiérarchique. Ils ne leur rappelaient pas seulement, à l'encontre du laïcisme ambiant, le devoir qui les presse d'être apôtres par le témoignage de toute leur vie, d'agir partout et toujours en chrétiens, même dans leurs fonctions professionnelles et politiques. Ils ne les invitaient pas non plus à se faire uniquement les auxiliaires du clergé, les simples instruments du prêtre, mais à prendre officiellement en charge les âmes de leurs frères, à en accepter la responsabilité, à travailler à la transformation chrétienne de la société au nom de l'Eglise. Reprenant les paroles qui sont à l'origine de leur mission hiérarchique, Pape et évêques déclaraient : « Comme le Christ nous a envoyés, nous aussi nous vous envoyons. Allez ! A votre manière et selon vos possibilités, portez au monde la lumière de l'Evangile ! »

Et le Pape ne souhaitait pas seulement voir se multiplier les versions individuelles par un effort apostolique redoublé, il visait une rechristianisation du milieu social, des façons communes de penser et d'agir, de toute la vie profane, que le laïcisme prétend soustraire au Christ, pour que la foi marque la vie quotidienne au lieu d'être sans cesse mise en péril par une ambiance païenne.

Car il convient de tenir compte de l'influence du milieu sur les individus. Ce n'est que dans la mesure où une personnalité se développe qu'elle se dégage des influences multiples qui pèsent sur elle ; elle ne s'y soustrait d'ailleurs jamais complètement. Quant au commun des hommes, il suit presque aveuglément les façons de penser et de vivre, les « mœurs » de son milieu.

Vérité de toujours et encore du temps présent.

Après une période d'individualisme, nous assistons à la redécouverte du sens de la communauté humaine, à une socialisation de la vie où de multiples institutions enserrent les moindres détails de l'existence individuelle et donnent à chacun de nos actes une résonance collective. A ce point qu'on parle d'une nouvelle dimension du monde et aussi de la chrétienté : la dimension sociale.

Pour être efficace, l'apostolat moderne doit tenir compte de ce fait naturel et de cette constatation d'expérience. Il doit prendre une « structure » appropriée. Le plus urgent n'est pas de garder ou de conduire un individu au Christ, si, dans le même temps, le milieu paganisé en déchristianise mille autres. « L'apostolat qui s'impose, écrit l'abbé Guérin dans la préface de *La France pays de mission ?* c'est de former, d'équiper, d'organiser les individus de bonne volonté en vue de tendre à refaire la société *par le dedans,* à en rechristianiser les mœurs, les institutions, les conditions de vie, l'ambiance, de telle sorte qu'elle soit christianisante au lieu d'être matérialisante. »

Pour une nouvelle chrétienté,

Verrons-nous une nouvelle chrétienté ? Pourquoi pas ? Mais cette chrétienté sera d'un autre type que la chrétienté médiévale. Ce ne seront plus comme alors des institutions formellement chrétiennes qui rendront chrétiens les individus et, par la suite, la société tout entière. Dans l'état actuel des esprits, on risquerait fort de ne pouvoir qu'imposer par contrainte des apparences chrétiennes (1). Ce sera une chrétienté non plus sacrale et cléricale, mais profane et laïque. Cela veut dire que les institutions ne s'appliqueront pas à développer directement la foi chrétienne et les valeurs religieuses, mais des valeurs humaines véritables. Valeurs ambiguës, assurément, qui peuvent servir le bien comme le mal. Aux chrétiens, aux laïcs chrétiens de donner un sens, une portée, un aboutissement à tout ce qui sans eux resterait neutre ou deviendrait mauvais, à tout ce qui par eux sera rendu « vitalement chrétien ». Nous ne condamnerons pas *a priori* les progrès de la science et de la technique, ni les améliorations économiques et sociales ; à ce corps agrandi, pour reprendre l'expression de Bergson, nous fournirons au contraire un supplément d'âme ou même tout simplement une âme.

Et ceci n'est pas l'affaire des clercs, mais des laïcs. Aux clercs de rappeler les exigences de l'Evangile, de condamner ce qui s'y oppose, mais non point de fournir des solutions chré-

(1) Les dix lignes qui suivent ayant fait l'objet, dans la presse quotidienne, d'une citation tendancieuse, Mgr Michon a publié une mise au point qu'on lira plus loin, col. 1618.

tiennes toutes faites. Aux laïcs de découvrir ces solutions à la lumière de l'Evangile et sous leur propre responsabilité.

N'est-ce pas ce que recommandait la Déclaration doctrinale de l'Assemblée de l'épiscopat français du 28 avril 1954 ?

« L'épiscopat de France, réuni en Assemblée plénière, demande à tous les chrétiens d'être présents au monde moderne pour le comprendre, l'aimer, le servir. Que par l'action temporelle, ils travaillent à le construire, et par l'Action catholique et missionnaire, à le sauver, avec une confiance indéfectible en la grâce de Jésus-Christ et en l'éternelle jeunesse de l'Eglise.

Qu'ils sachent aussi le juger avec lucidité ! Qu'ils discernent ses valeurs authentiquement humaines, et, sans vains regrets du passé, ses ressources et les espoirs qu'il porte ! Qu'ils s'efforcent, en même temps, de reconnaître ses limites, ses erreurs, ses fautes, avec toute la liberté des enfants de Dieu, pour mieux guérir les blessures de l'humanité, conséquences du péché. »

Dans une telle chrétienté, les institutions elles-mêmes n'influeront pas directement en faveur de la foi comme au moyen âge ; ce sont les âmes d'élite qui rendront chrétiennes les institutions, qui les transformeront par le dedans, comme disait tout à l'heure l'abbe Guérin, de façon que l'ambiance soit christianisante, au lieu d'être matérialisante, car nous constatons que bien des individus gardent encore une mentalité collective sinon grégaire et ressentent l'influence du milieu.

Comme l'écrit le P. Congar : « Au lieu que ce soit les cadres qui façonnent les consciences, c'est à partir de convictions personnelles et intériorisées, à partir de consciences chrétiennes qu'une action est poursuivie qui atteigne jusqu'aux cadres et aux institutions. »

Cela marque, en somme, pour une partie au moins de l'humanité, un progrès de la pensée personnelle, d'une vie religieuse consciente et réfléchie. Un danger aussi : la contrainte sociale qui ne disparaîtra jamais complètement risque de mettre en tentation plutôt de ne pas croire que de croire. « Dès le jour où s'instaure la liberté d'apostasie, écrit le P. Desqueyrat (*La crise religieuse des temps nouveaux*, p. 156), il y a des gens pour choisir l'apostasie. »

Je pense que, seul, le développement de l'Action catholique est capable d'instaurer cette moderne chrétienté. Parce qu'elle forme efficacement des chrétiens convaincus et des apôtres par la méditation de l'Evangile et l'étude des problèmes de vie. Parce qu'elle fait comprendre aux militants la nécessité et qu'elle leur donne les moyens d'une présence active, éducatrice et constructrice, dans le milieu social et la sphère d'influence où la Providence les a placés.

Vous voyez, Messieurs, l'essentiel. Ce n'est point d'avoir actuellement beaucoup de présences à la messe ni beaucoup de communions si vous laissez se développer lentement dans votre paroisse des influences déchristianisantes. L'essentiel est d'avoir une paroisse vivante, c'est-à-dire où la foi chrétienne inspire de plus en plus les façons quotidiennes de penser et d'agir, où la charité chrétienne vient s'alimenter à l'autel, bien sûr, mais pour rayonner invinciblement ensuite sur les gens et les choses. Si l'élite de vos hommes et de vos femmes, de vos jeunes gens et de vos jeunes filles a commencé de comprendre cela, grâce à l'Action catholique, ayez confiance, même si vos églises ne sont pas encore pleines : vous travaillez vraiment à rebâtir la chrétienté. S'il n'en est pas ainsi, vous voyez, du moins, en quel sens orienter vos efforts.

Je pense ici à ce qu'écrivait Péguy dans *Le mystère de la charité de Jeanne d'Arc* : « Mon Dieu, mon Dieu, faudra-t-il que votre Fils soit mort en vain. Il serait venu; et cela ne servirait de rien. C'est pire que jamais. Seulement, si on voyait seulement se lever le soleil de votre justice. Mais on dirait, mon Dieu, mon Dieu, pardonnez-moi, on dirait que votre règne s'en va. Jamais on n'a tant blasphémé votre nom. Jamais on n'a tant méprisé votre volonté. Jamais on n'a tant désobéi. Jamais notre pain ne nous a tant manqué ; et s'il ne manquait qu'à nous, mon Dieu, s'il ne manquait qu'à nous ; et s'il n'y avait que le pain du corps qui nous manquait, le pain de maïs, le pain de seigle et de blé ; mais un autre pain nous manque ; le pain de la nourriture de nos âmes, et nous sommes affamés d'une autre faim, de la seule faim qui laisse dans le ventre un creux impérissable. Un autre pain nous manque. Et au lieu que ce soit le règne de la charité, le seul règne qui règne sur la face de la terre, de votre terre, de la terre de votre création, au lieu que ce soit le règne du royaume de votre charité, le seul règne qui règne, c'est le règne du royaume impérissable du péché. Encore, si l'on voyait poindre le commencement du règne de vos saints...

S'il n'y a pas encore eu assez de saints et de saintes, envoyez-en nous tant que l'ennemi se lasse. Nous les suivrons, mon Dieu. Nous ferons tout ce que vous voudrez. Nous ferons tout ce qu'ils voudront. Nous ferons tout ce qu'ils nous diront de votre part... Nous sommes des bons chrétiens; vous savez que nous sommes des bons chrétiens. Alors, comment que ça se fait que tant de bons chrétiens ne fassent pas une bonne chrétienté ? Il faut qu'il y ait quelque chose qui ne marche pas...

Il faudrait peut-être autre chose. Mon Dieu, vous savez tout. Vous savez ce qui nous manque. Il nous faudrait peut-être quelque chose de nouveau, quelque chose qu'on n'aurait encore jamais fait. Mais qui oserait dire, mon Dieu, qu'il puisse encore y avoir du nouveau après quatorze siècles de chrétienté, après tant de saints et de saintes, après tous vos martyrs, après la Passion et la Mort de votre Fils ? »

Ce quelque chose de nouveau, après quatorze et vingt siècles de chrétienté, n'est-ce pas l'effort commun, l'action concertée de tous les fidèles unis pour travailler ensemble à refaire un monde chrétien ? N'est-ce pas l'Action catholique demandée par le Pape ?

Grâces soient rendues à Dieu !

A l'appel du Souverain Pontife, les laïcs ont répondu. Ils ont fondé des mouvements, ou ils

ont mis à la disposition de la hiérarchie des groupements déjà existants *qu'ils dirigent eux-mêmes* sous l'inspiration et le contrôle de leurs évêques. Ils ont accepté de prendre en charge l'âme de leurs frères, d'en porter en quelque sorte la responsabilité avec leurs évêques, et, d'un autre côté, leurs évêques déclarent compter officiellement sur eux ; ils les chargent de propager, au nom de l'Evangile, le règne du Christ.

Le sens de l'histoire.

La promotion du laïcat à l'apostolat hiérarchique vient à son heure. Elle est indispensable pour refaire un monde chrétien ; elle marque, au surplus, une étape dans l'évolution normale de l'histoire de l'Eglise, dans une décléricalisation progressive qu'il est intéressant de noter.

Au moyen âge, vous ai-je dit, l'Eglise avait dû s'immiscer davantage dans les affaires séculières, plutôt par mesure de suppléance, à cause de l'effondrement de toute culture laïque au moment de la disparition de l'empire romain et des invasions barbares, à cause aussi de la minorité des peuples nouveaux.

Le rôle de l'Eglise était d'éduquer progressivement l'homme, de lui donner une conscience de plus en plus nette de ses forces, de ses droits et de ses responsabilités : au fur et à mesure que l'humanité a grandi et a pris cette conscience, l'Eglise hiérarchique devait se retirer peu à peu du temporel sur un plan plus exclusivement spirituel et demander aux laïcs d'incarner, sous leur propre responsabilité, le spirituel dans le temporel par les institutions et les techniques appropriées. Et voici même maintenant que, par l'Action catholique, l'Eglise hiérarchique demande aux laïcs de collaborer officiellement à son propre apostolat spirituel. L'organisation de cet apostolat des laïcs en Action catholique en fait une institution nouvelle dans l'Eglise. Et une institution dont l'évidente opportunité manifestera aux historiens futurs une indéniable inspiration de l'Esprit qui dirige l'Eglise de Dieu.

Nous sommes en pleine crise. Nous ne vivons pas une période quelconque où des jours paresseusement se suivent. Nous sommes, comme dirait Péguy, à une *époque*, à une heure décisive où l'avenir de l'humanité se fixera pour des années : ce n'est pas en vain que les institutions sociales et politiques sont en perpétuelle mouvance, que les peuples de l'univers s'agitent tous et que la terre entière gémit dans le douloureux enfantement d'un ordre nouveau. Il ne s'agit pas seulement de relever les ruines de la dernière guerre et d'instaurer enfin la paix : ce conflit apparaît plus une conséquence qu'une cause. Souhaitons qu'il marque un terme.

L'empire romain avait réalisé une civilisation. Il s'est effondré sous la poussée des invasions barbares, et il a fallu plusieurs siècles pour retrouver l'équilibre de la chrétienté médiévale. François d'Assise et Dominique, Innocent III et le IV[e] Concile de Latran firent du XIII[e] siècle ce beau siècle d'ordre chrétien que domine la figure de saint Louis, où saint Thomas d'Aquin sut repenser les doctrines d'Aristote, pour le plus grand profit de la théologie, disons même de la foi catholique.

Mais le levain du progrès travaillait toujours la pâte humaine.

Dès le début du XIV[e] siècle, disions-nous, on commence à prendre possession des valeurs humaines, restées dans l'ombre aux âges antérieurs. C'est une vraie et progressive découverte du monde. Les temps modernes sont venus et se reposent des problèmes qui n'ont pas encore trouvé leur solution concrète dans le sens des nouvelles circonstances historiques : rapports de la foi et de la raison, du spirituel et du temporel, de l'autorité et de la liberté, de la dignité du travailleur et de l'argent et de la technique. Les cadres de la civilisation médiévale devaient fatalement éclater : le malheur fut que l'esprit chrétien qui l'animait disparut progressivement et qu'un humanisme athée s'instaura en place de l'humanisme chrétien.

Effort acharné des puissances du Prince de ce monde, mais aussi démission de trop de croyants — je ne dis pas de l'Eglise — en face des problèmes et des devoirs inédits qui se posaient successivement à eux et qu'on résolut trop souvent sans eux. A la Renaissance, par exemple, l'apport de la civilisation antique et toutes les tendances nouvelles ne furent pas christianisées, et la Réforme a déchiré l'Eglise. Aux siècles suivants, les idées de liberté, d'égalité sociale, de fraternité, de dignité du travailleur — idées chrétiennes, au fond — n'ont pas été généralement proposées par les chrétiens ; elles furent adultérées ; devenues folles, comme dit Chesterton, elles ne s'épureront qu'après une douloureuse décantation, elles ne réaliseront le progrès auquel elles tendent qu'après bien des heurts et des secousses, des larmes répandues et du sang versé. Nous le savons trop, hélas !

Je pense à la phrase de M. Jacques Maritain : « Le diable est accroché comme un vampire au flanc de l'histoire ; celle-ci avance quand même et avance ainsi... Il prend part à la marche du monde, et en un sens il la stimule. Principalement, il fait à sa manière, qui n'est pas bonne, ce que les gens de bien omettent de faire, parce qu'ils dorment. C'est gâté, mais c'est fait. » (*Religion et culture*, II, p. 98.)

C'est fait : cela sert le genre humain et l'élève en définitive, car le plan de Dieu ne saurait être frustré. Seul, l'homme pâtit lorsqu'il pense s'y soustraire.

Voilà pourquoi il est permis de parler de crise de croissance pour le genre humain. Crise ouverte depuis cinq siècles et qui n'est pas close. La faillite d'une civilisation toute matérielle montre du moins le fond de l'impasse et que les solutions tentées sont vaines. Touchons-nous enfin au terme ? Il semble que certains regards se tournent davantage vers le Christ et que plus de mains se tendent vers l'unique Sauveur. La magnifique efflorescence de l'Action catholique autorise bien des espoirs. Je veux croire qu'enfin, des laïcs, formés par elle, vont surgir, prêts à la tâche que l'Eglise hiérarchique ne peut pas réaliser elle-même

reconstruire l'édifice temporel selon les principes de l'Evangile et s'efforcer d'établir pour la paix du monde et le bonheur des peuples quelque moderne chrétienté agrandie aux dimensions de l'univers. Tel est l'enjeu. « Nicolas Berdiaeff — je cite Daniel-Rops — a dit avec pertinence que dans le nouveau moyen âge (le nouvel âge historique) où nous nous engageons, il n'y aura plus de place que pour un système totalement matérialiste ou pour un christianisme vécu dans ses plus grandes exigences. Tout nous laisse prévoir qu'entre ces deux forces, la lutte sera à mort. Il s'agit de savoir opter à temps. »

Je veux croire que, formés par nous à l'Action catholique, nos fidèles sauront opter à temps.

Je veux même croire que la France, où l'Action catholique est particulièrement florissante, aura dans le redressement mondial une place de choix ; que, revenue au Christ, il lui appartiendra de repenser chrétiennement les idéaux qui affrontent les peuples et les classes, et qu'elle redeviendra comme au temps de saint Louis *la conscience de la chrétienté.*

Magnifiques perspectives d'avenir qui soutiennent notre courage présent.

« Ces minutes qui nous semblent si amères, écrit Paul Claudel, cependant elles font partie de l'an de grâce et du temps de la Bonne Nouvelle. »

Et ailleurs, dans *Le soulier de satin :*

Qu'importe le désordre et la douleur d'aujourd'hui,
Puisqu'elle est le commencement d'autre chose, puisque
Demain existe, puisque la vie continue, cette démolition
Avec nous des immenses réserves de la création,
Puisque la main de Dieu n'a pas cessé son mouvement
Qui écrit avec nous, sur l'éternité, en lignes courtes ou longues,
Jusqu'aux virgules, jusqu'au point le plus imperceptible
Ce livre qui n'aura son sens que quand il sera fini.

Ne gémissons plus sur le malheur des temps ; réjouissons-nous au contraire d'avoir été appelés à vivre, plutôt qu'en des jours faciles, à une époque où une tâche si belle nous est offerte. Efforçons-nous d'être, par notre apostolat, d'actifs instruments entre les mains de Dieu et remercions-le de ce qu'il veuille écrire avec nous, sur le grand livre de l'histoire du monde, quelques lettres, voire seulement une virgule ou un point, de ce qu'il veuille avec nous par l'Action catholique poser quelques pierres du grand édifice de la nouvelle chrétienté.

— *Pour toi que la vie a meurtri, ce message d'espérance* par EUGÈNE ENGEL. — Une brochure 15,5 × 12, 142 pages. Prix : 10 francs belges. Bibliothèque Alphonsiano, Louvain.

C'est un message d'espérance, selon le titre, et aussi de réconfort qu'apporte ce petit livre à tous les meurtris de la vie : victimes d'un accident de travail, blessés de guerre, infirmes, vieillards, orphelins, âmes dans l'épreuve ; à tous ceux qui souffrent, chez eux, en clinique, dans les asiles et en exil.

Une mise au point de Mgr Michon.

Cette conférence de Mgr Michon a fait l'objet d'un article de M. Coquelin dans Combat *des 3-4 décembre. M. François Mauriac a ensuite repris dans son article qui a fait couler tant d'encre sur « Les catholiques devant les élections »* (l'Express *du 10 décembre) certaines phrases de Mgr Michon citées par M. Coquelin, mettant également au compte de l'évêque de Chartres des paroles qui étaient du rédacteur de* Combat. *Devant cet état de choses, S. Exc. Mgr Michon a publié la mise au point suivante* (1) :

Vous doutiez-vous, Messieurs, en écoutant la première conférence du Congrès sacerdotal, le 10 octobre dernier, que je préludais à la campagne... en faveur de Pierre Mendès-France et de la nouvelle gauche ?

L'Express du 8 décembre dernier le laissait entendre. Vous pensez bien que le lendemain on ne trouvait plus un numéro de ce journal à Chartres. La nouvelle était d'importance : d'une prétendue phrase de la conférence, on concluait : « On ne saurait mieux dire : une option temporelle, en tant que catholiques, nous entraîne à gauche, non malgré notre foi, mais à cause de notre foi. »

Cette phrase, je ne l'avais jamais prononcée ni écrite. Elle provenait d'un commentaire de M. Coquelin, dans *Combat* du samedi précédent. Trompé par l'identité des caractères typographiques, M. François Mauriac n'avait pas vu les guillemets qui encadraient une citation exacte. Il devait reconnaître assez vite son erreur, car avant d'avoir reçu ma lettre de protestation, il s'excusait auprès de moi et demandait un texte authentique pour remettre les choses au point, ce qui a été fait dans *l'Express* du 12 décembre.

Il reste pourtant regrettable qu'on ait pensé couvrir d'une chape épiscopale des options politiques personnelles dans un article où était affirmée la volonté expresse de l'Eglise de se tenir officiellement en dehors du débat.

Puis les bons esprits penseront qu'on équivoque sur le mot « laïque » lorsque, au début d'un article, on cite ma conférence qui demande aux *laïcs* chrétiens de refaire une nouvelle chrétienté — par opposition aux clercs à qui ne revient pas normament de s'engager dans les tâches temporelles — et qu'on écrit à la fin du même article : « S'il y a un homme qui n'est pas suspect de vouloir trahir la *laïcité*, c'est bien Pierre Mendès-France... »

Mais je ne m'étendrai pas davantage : je vous ai exprimé assez clairement ma pensée au cours de cette longue conférence où votre attention, si soutenue, m'a profondément touché.

Répétons seulement, en ces temps de période électorale où l'on souhaite nous faire dire tant de choses, que nous, prêtres et évêque, nous ne sommes ni de la droite ni de la gauche ancienne... ou nouvelle.

Nous sommes du Christ et, par conséquent, contre l'humanisme athée ou « laïcisme » qui prétend construire le monde sans le Christ et « tuer Dieu pour libérer l'homme ».

Civilisation chrétienne... humanisme athée, voilà bien les deux grandes options qui divisent, à l'heure actuelle, les esprits en France, plus que les « maigres avantages accordés par la loi Barangé », pour parler encore comme *l'Express*, citant *la Vie intellectuelle.*

Veuillez recevoir, mes chers confrères, le témoignage de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† ROGER MICHON,
évêque de Chartres.

(1) *La Voix de Notre-Dame de Chartres,* 17. 12. 1955.

Avant les élections

Consignes de la hiérarchie

S. Em. LE CARDINAL SALIÈGE

Dans une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de l'archidiocèse de Toulouse, S. Em. le cardinal Saliège aborde le devoir électoral *en ces termes* (1) *:*

La période électorale est ouverte. Je vous demande de garder dans cette période difficile la charité et l'amour de la vérité, de ne point vous laisser prendre aux mensonges et aux promesses fallacieuses.

Il faut que vous sachiez que l'Eglise fait un devoir à tout catholique de voter, et de voter en conscience, sachant bien ce qu'il fait et en prenant la responsabilité de son vote devant Dieu.

Il faut que vous sachiez que les laïcs qui prétendent engager la conscience chrétienne dans un parti ou un autre n'ont aucune autorité pour cela faire.

Il faut que vous sachiez que l'Eglise vous demande de voter de manière qu'elle puisse vivre en France en toute liberté.

Vous ne l'ignorez pas, vous ne pouvez pas l'ignorer, l'Eglise désire la paix intérieure et extérieure. Elle désire la justice, que toutes les familles soient convenablement logées et nourries.

L'Eglise ne prend part à aucun gouvernement. Elle a une préférence pour les régimes de liberté. Elle se méfie beaucoup des dictatures.

L'Eglise n'est pas ce qu'on vous la représente parfois. Elle ne menace personne. Elle ne barre le chemin à aucun progrès véritable.

Elle souffre des mensonges avec lesquels on la combat presque journellement.

Elle ne descend pas dans l'arène. Elle ne peut pas y descendre. Je vous en dis la raison : l'Eglise est une mère.

Comme on l'a dit à la Semaine des intellectuels catholiques : « L'Eglise n'est pas cléricale. » J'ajoute : je connais des sociétés laïques qui sont sérieusement cléricales, qui veulent à tout prix imposer leurs idées, en supprimant peu à peu toute liberté.

S. Em. LE CARDINAL FELTIN (2)

A l'occasion des prochaines élections législatives, S. Em. le cardinal Feltin rappelle que :

1. Tous les fidèles sont dans l'obligation sérieuse de voter.

Les difficultés qui peuvent venir de la date fixée ne sont pas une raison pour se dispenser de remplir ce devoir. Chacun est tenu d'organiser son temps et d'accepter quelques contrariétés dans l'intérêt du bien général.

2. Chacun doit s'informer avec soin du programme proposé par les divers partis en présence et choisir en toute connaissance les candidats qui répondent le mieux aux exigences de la conscience chrétienne.

3. Dans ce choix, il faut considérer non seulement l'intérêt immédiat, mais les conséquences de son vote en face du bien commun.

Il faut rechercher la garantie d'une organisation sociale conforme aux enseignements de l'Eglise, c'est-à-dire une organisation

— *animée d'un esprit de paix ;*

— *réglée par la justice, la loyauté et la charité ;*

— *soucieuse de respecter les droits imprescriptibles de la personne humaine, de la famille, de la patrie et de l'Eglise.*

4. Chacun doit, selon ses moyens et d'après les circonstances, éclairer et aider les autres à remplir consciencieusement leur devoir d'électeur.

5. Que dans tout le diocèse enfin une prière ardente soit adressée à Notre-Dame, patronne de Paris, afin qu'elle nous donne les dirigeants qui permettront à la France d'être fidèle à sa mission séculaire.

MAURICE cardinal FELTIN,
archevêque de Paris.

S. Em. LE CARDINAL GERLIER (1)

Le 2 janvier, la France est appelée à voter pour désigner les membres de l'Assemblée nationale.

L'Eglise se tient, vous le savez, à l'écart des compétitions des partis, et l'Assemblée des cardinaux et archevêques le précisait encore tout récemment. Mais il lui appartient de rappeler certains principes, parfois oubliés, qu doivent, en cette circonstance importante, guider la conduite des chrétiens.

C'est *un devoir grave de voter.* Il est inadmissible de s'en dispenser pour des raisons secondaires. Quiconque s'abstient, sans motif très sérieux, engage réellement sa conscience, à raison des intérêts souvent essentiels qui sont en cause et qui, dans l'état présent de nos institutions politiques, dépendent, qu'on le veuille ou non, des résultats du scrutin.

Je rappelle, d'autre part, qu'en aucun cas, un chrétien ne peut accorder son vote à un ennemi déclaré de sa foi, dont l'action tend, directement ou indirectement, à l'élimination de l'Eglise et même de toute religion.

J'invite mes diocésains à prier avec ferveur pour que nul chrétien ne se dérobe au devoir impérieux de voter et pour que notre pays sorte plus uni et plus fort du scrutin du 2 janvier.

PIERRE-MARIE cardinal GERLIER,
archevêque de Lyon.

(1) La *Semaine catholique de Toulouse,* 18 décembre 1955, p. 754.
(2) *Semaine Religieuse de Paris,* 17. 12. 1955.

(1) *Semaine Religieuse du diocèse de Lyon,* 9. 12. 1955.

S. Em. LE CARDINAL LIÉNART (1)

Les élections législatives du 2 janvier 1956 auront pour l'avenir de notre pays une particulière importance. Les députés qui seront élus se trouveront en présence de beaucoup de problèmes à résoudre. On peut citer les suivants parmi les plus graves :

Comment établir entre les peuples du monde des relations loyales et pacifiques ?

Comment faire renaître la paix et l'amitié entre la France et les peuples de l'Afrique du Nord ?

Comment, sur le plan social, donner au monde du travail une place plus juste et plus stable dans la profession, des conditions d'existence et de logement plus humaines ?

Comment, sur le plan familial, garantir aux parents, surtout aux plus pauvres, la liberté de procurer à leurs enfants l'école chrétienne ?

Nul ne peut, sans manquer gravement à son devoir de citoyen, se désintéresser de ces élections. S'abstenir de voter, en de telles circonstances, serait refuser de servir son pays, au moment où il fait appel à tous ses enfants.

Il ne nous appartient pas de désigner à votre choix tel ou tel candidat. Nous vous demandons seulement de prendre conscience des graves intérêts nationaux qui sont en jeu et qui priment toute considératon d'intérêt personnel et de voter pour ceux des candidats qui vous paraissent en conscience les plus dignes de vous représenter et les plus capables de promouvoir au Parlement le progrès des relations entre les hommes, au dedans comme au dehors, dans la justice et la charité, qui sont les vraies bases de la paix.

La multitude des candidatures rendra sans doute votre choix plus difficile. Il faudra prendre garde, pour que votre vote soit utile, de le porter sur les candidats qui, non seulement vous plaisent, mais encore ont de sérieuses chances d'être élus.

Que tous ceux qui croient en Dieu et voient en lui le Maître de nos destinées humaines se tournent vers lui. Il faut prier pour obtenir son secours et sa protection. Nous le demandons spécialement au clergé, aux communautés religieuses et aux fidèles du diocèse pendant ce temps de Noël qui, aujourd'hui comme autrefois, apporte au monde angoissé la divine espérance de la paix.

Lille, le 12 décembre 1955.

† ACHILLE cardinal LIÉNART,
évêque de Lille.

S. Em. LE CARDINAL ROQUES (2)

Le lundi 2 janvier aura lieu la consultation nationale pour l'élection des députés. C'est une journée d'importance capitale en raison des graves problèmes qui sont posés sur le plan national et sur le plan international, en raison aussi de la nécessité de défendre toutes les libertés, y compris la liberté scolaire. La solution des problèmes et la défense des libertés sont entre les mains de l'électeur. Le bulletin qui, le 2 janvier, tombera dans l'urne, peut tout sauver ou tout compromettre.

Il faut voter. Dans la conjoncture présente, l'abstention serait une faute grave et un coup dangereux porté au bien commun, aux intérêts vitaux du pays et de l'Eglise. En face des périls que court la société guettée par le totalitarisme et le matérialisme, l'abstention équivaudrait à une capitulation et les conséquences d'une telle indiscipline seraient irréparables. Il faut voter, c'est un devoir de conscience.

Il faut bien voter. Pour cela, il importe d'abord de ne pas se laisser dominer par des considérations d'intérêts trop limités. Il faut se laisser diriger par les exigences du bien général qui, s'il est assuré, favorisera le bien particulier ; il est donc nécessaire de porter son choix sur des candidats offrant toutes garanties pour la sauvegarde ou la défense des intérêts matériels et moraux, nationaux et religieux : personne humaine, droits de la famille, justice sociale et scolaire, libertés qui forment un tout. Voter sans tenir compte de ces objectifs serait condamner le pays à une rapide décadence... conséquence d'une lourde faute.

Il faut aussi prier. Les causes qui nous intéressent, catholiques, seront plus sûrement gagnées si, par la prière, nous mettons Dieu dans le jeu. Notre confiance et notre courage s'en trouveront sensiblement accrus si nous nous appuyons sur Celui qui a dit : « Si le Seigneur ne bâtit point la maison, c'est en vain que travaillent les ouvriers. »

A ces conditions, notre bulletin de vote tombera juste et pèsera lourd le lundi 2 janvier ; en dehors de cela, nous aurions manqué à un devoir capital.

Le cardinal.

S. Exc. Mgr. CHAPPOULIE (1)

(...) Catholiques, sommes-nous libres de voter à notre guise et n'avons-nous à recevoir en ce domaine aucun conseil de nos chefs spirituels ? Certes non.

Votre évêque a le droit et le devoir de vous dire que vous ne devez pas accorder votre suffrage aux candidats présentés par le parti communiste. Ne vous laissez pas égarer par ceux qui cherchent à exploiter votre générosité ou votre esprit évangélique en vous disant que le parti communiste est le porte-parole des revendications ouvrières, le protecteur des opprimés, le défenseur de la paix. Rappelez-vous simplement qu'il est l'adversaire absolu de la foi chrétienne, le persécuteur tenace et perfide de nos frères catholiques là où il dispose du pouvoir. Voter communiste, c'est non seulement désobéir à l'Eglise, c'est aussi, quelque prétexte qu'on invente devant sa conscience pour se justifier, se faire le complice, qu'on le veuille ou non, des pires ennemis du christianisme et de ses enfants.

D'une manière plus générale, je vous conseille de ne pas donner votre voix aux candidats d'inspiration marxiste, ni non plus à ceux qui se font un programme de la haine et de la violence sys-

---

(1) *Semaine Religieuse du diocèse de Lille*, 18. 12. 1955.
(2) La *Semaine religieuse du diocèse de Rennes*, 17. 12. 1955.

(1) La *Semaine Religieuse du diocèse d'Angers*, 18. 12. 1955.

tématique. On ne construit pas une société saine et heureuse à partir de tels principes, qu'au surplus condamne la morale chrétienne.

⁂

Alors, pour qui voter ?

Nombreux sont encore les candidats entre qui il ne m'appartient pas de chercher à fixer votre choix. Je me permets seulement de vous rappeler un certain nombre de points auxquels doit prêter attention un catholique soucieux, lorsqu'il dépose dans l'urne son bulletin de vote, d'agir en harmonie avec la pensée et l'enseignement de l'Eglise.

Un chrétien, face aux problèmes qui se posent aujourd'hui aux Français, a l'ardent désir que la législation exprime chaque jour davantage une justice sociale plus grande, fût-ce au prix de certaines réformes dans la structure économique du pays.

Un chrétien veut que l'honneur de la France demeure intact à travers le monde et, pour cela, que les solutions exigées par les problèmes de l'Afrique du Nord et des territoires d'outre-mer soient recherchées dans une disposition générale de sincérité et de compréhension. Un respect réciproque des droits, des devoirs, de la dignité de la personne doit inspirer la volonté de servir le bien commun des populations en présence, Français et autochtones, colonisateurs et colonisés.

Un chrétien souhaite encore, en conformité avec l'enseignement répété du Souverain Pontife, que les hommes d'Etat responsables s'efforcent sans relâche à établir la paix entre les nations en développant les organismes capables de protéger efficacement les droits et intérêts légitimes de tous les peuples, fussent les plus petits et les plus faibles.

⁂

Enfin, un catholique veut que la loi entoure de garanties efficaces le droit dont il dispose, en principe, de faire donner à ses enfants l'éducation chrétienne.

Ceux-ci, s'ils fréquentent une école publique, primaire ou secondaire, ne doivent pas être mis dans l'impossibilité pratique de suivre les catéchismes et de recevoir une formation chrétienne adaptée à leur âge et à leur culture. Pour obvier à ce danger, qui n'est pas imaginaire — les parents chrétiens le savent bien, — nous sommes fondés à demander que, dans les programmes et les horaires d'études, la législation veille à ce qu'une place légitime soit réellement réservée au temps indispensable à l'instruction religieuse. Il faudrait aussi qu'elle donne un véritable statut aux prêtres chargés d'assurer cet enseignement.

D'autre part, pour ceux de nos enfants qui fréquentent l'école chrétienne, nous voulons obtenir que la liberté dont jouissent les familles de choisir une telle école ne soit pas une liberté vide de sens et de réalité. Or, dans l'état économique et social du moment présent, la liberté scolaire qui ne s'accompagne pas d'un juste appui de l'Etat est un mot sans signification, un hypocrite trompe-l'œil. C'est pourquoi nous demandons une législation qui permette aux maîtres de l'enseignement chrétien de vivre moins péniblement grâce au concours des fonds publics.

⁂

Telle est la « justice scolaire » que nous, catholiques, revendiquons hautement. La précédente Assemblée nationale nous a partiellement entendus. Nous ne saurions accepter, parce que ce serait un déni de justice, que soient remis en question les résultats acquis.

Soyons bien convaincus que les libertés dont jouit le citoyen se tiennent et s'épaulent les unes les autres. Que disparaisse demain toute réalité de liberté scolaire parce que le programme dressé par le cartel d'Action laïque l'emporterait auprès des électeurs, l'on verra alors rapidement sombrer toutes les autres libertés essentielles. De l'école d'Etat devenue unique parce que les maîtres de l'enseignement chrétien seraient morts de faim, on passerait vite au syndicat unique et obligatoire. C'est le chemin qui mène au totalitarisme : il y a des réactions en chaîne dans le comportement politique d'une nation comme dans le monde de l'atome.

Catholiques, nous ne nous laisserons pas séduire par les adversaires de l'école chrétienne. Nous saurons discerner où est notre vrai devoir, celui qui s'accorde sans ambiguïté avec l'enseignement permanent de l'Eglise et les consignes maintes fois répétées de la hiérarchie dans notre pays. [...]

Note doctrinale sur la prudence nécessaire au clergé dans le domaine politique.

Nous remercions la direction de la Semaine religieuse de Lyon *qui nous a autorisés à reproduire ces notes doctrinales parues en supplément dans son numéro du* 9 *décembre* (1) :

Pendant la période électorale qui va s'ouvrir, on peut malheureusement prévoir que le clergé fera l'objet de sollicitations politiques dans les sens les plus divers et même les plus opposés. Les Français affichent volontiers des sentiments anticléricaux et insistent parfois plus que de raison sur la distinction entre le spirituel et le temporel, qu'ils tendraient à transformer en séparation ; cela ne les empêche point, surtout quand la fièvre électorale les agite, de chercher à enrôler, pour le succès de leur politique, les prêtres et les religieux, afin de s'assurer l'appoint de la « clientèle » catholique. Les communistes eux-mêmes se sont, plus d'une fois, livrés à ce jeu, par la politique de la « main tendue ». A plus forte raison, les partis qui comptent, parmi leurs voix traditionnelles, un nombre important d'électeurs catholiques.

C'est, pensons-nous, l'occasion de rappeler, en la motivant, la prudence qui, dans le domaine politique, s'impose à tout le clergé, et très spécialement au clergé paroissial.

Le prêtre, homme de Dieu, homme de l'Eglise, homme de tous.

Sans doute, en tant qu'homme, le prêtre est un citoyen et il ne doit pas l'oublier sous peine de négliger ses devoirs d'état et de sacrifier indûment le temporel. En conséquence, il s'acquittera de ses devoirs de citoyen, à commencer par le devoir électoral, impérieux en démocratie, et même il

(1) Les sous-titres sont de notre rédaction. — Nous rappelons que le Comité théologique de Lyon publie de temps à autre de semblables notes doctrinales sur des problèmes d'actualité que l'on peut se procurer à la librairie Vitte, 3, place Bellecour à Lyon.

donnera l'exemple de la conscience civique. Il s'intéressera aux affaires temporelles de son pays et, dans la mesure où il le peut, se fera, à leur propos, une opinion. A ces devoirs correspondent des droits : le prêtre a le droit incontestable d'avoir des positions politiques personnelles, d'y tenir et de voter conformément à ses options. On ne peut même lui interdire d'une façon absolue d'exprimer privément ses opinions, pourvu qu'il ait soin de les présenter comme personnelles, de ne les imposer à personne par voie d'autorité ni même d'influence et de ne pas les confondre avec la doctrine de l'Eglise ou des consignes de la hiérarchie. Toutefois, le prêtre devra être d'autant plus prudent qu'il risquera toujours de se trouver des laïques, dont la formation religieuse est insuffisante ou la conscience défectueuse, pour conférer à cette opinion une sorte d'infaillibilité et se croire liés par elle, ou, à l'inverse, s'en scandaliser. Nous y reviendrons.

Le prêtre n'est ni un homme diminué ni un citoyen frappé d'une *capitis deminutio*. Mais il est, avant tout, par-dessus tout, prêtre, et, comme tel, l'homme de Dieu, l'homme de l'Eglise, l'homme de la communauté, c'est-à-dire l'homme de tous.

Homme de Dieu, le prêtre est chargé directement de porter le message de Dieu aux hommes, la bonne nouvelle de l'Evangile. Il n'a pas le droit d'adultérer et, peut-être, de sophistiquer le message divin en le mêlant à des préférences politiques strictement personnelles.

Homme de l'Eglise, le prêtre, ayant reçu d'elle sa mission, l'incarne dans et devant le monde. Il lui faut l'imiter, en donner l'abrégé dans sa personne, la traduire dans son comportement quotidien. Or, l'Eglise, de par la volonté de son Fondateur, n'a pas charge du temporel, qu'elle laisse aux libres discussions et aux initiatives des hommes, sous réserve de ce qu'imposent les principes de la morale et de la justice. S'il lui arrive, d'ailleurs rarement, de prendre position dans le temporel, ce n'est précisément qu'à raison du spirituel dont elle porte la responsabilité. Cette attitude de l'Eglise s'impose à l'homme d'Eglise. Le prêtre se rappellera toujours qu'il est bien autre chose que lui-même. Qu'il le veuille ou non, il représente une Eglise qu'il ne saurait limiter, défigurer, voire caricaturer par l'étalage maladroit d'opinions temporelles propres, d'autant que les fidèles, aussi bien que les incroyants, seraient souvent incapables de discerner en lui ce qui est du citoyen et ce qui est de l'homme d'Eglise.

Homme de tous, de tous les chrétiens qui viennent à lui, et même de tous les incroyants, brebis égarées qui lui sont confiées par le Bon Pasteur, il faut que le prêtre demeure compréhensif pour tous, accessible à tous, quelles que soient leur situation sociale et leurs positions politiques. C'est la loi de son activité pastorale. Si, par ses attitudes politiques, il écartait fidèles et incroyants du Christ et de l'Eglise, s'il devenait un obstacle entre eux et la vérité, il trahirait sa fonction sacerdotale et porterait de lourdes responsabilités devant Dieu. Au lieu d'être l'homme de tous, il deviendrait l'homme d'un clan ou d'un parti, et ceux-ci seraient, par sa faute, confondus avec l'Eglise. L'histoire — et même une histoire assez récente — rappelle que semblables possibilités ne sont point chimériques (1).

Au jour de son ordination, en pleine liberté, le prêtre a fait son choix : il a choisi d'être, comme disait M. Olier, le « religieux de Dieu » — c'est-à-dire, du même coup, l'homme de la communauté chrétienne. Il ne peut qu'accepter les conséquences de son choix, qui exigent de lui une ascèse, la maîtrise des passions, cette vigilance sur les paroles et les gestes que requiert la prudence sacerdotale.

(1) Se reporter à la note n° 31 : *Présence du prêtre.*

Le prêtre et la politique dans la France d'aujourd'hui.

Ces raisons, valables en tout temps et en tout lieux, prennent une force particulière dans la France d'aujourd'hui.

L'opinion s'y montre susceptible devant tout ce qui, de près ou de loin, à tort ou à raison, lui paraît mériter l'étiquette de « cléricalisme ». Depuis la guerre de 1914, les passions anticléricales se sont heureusement apaisées — et, pour une bonne part, du fait d'une meilleure compréhension de l'attitude à la fois indépendante et sage prise par la hiérarchie et le clergé. Mais il suffirait de quelques imprudences pour réveiller des querelles dont ni l'Eglise ni la France n'ont besoin. Mieux vaut, s'il n'y a pas moyen de faire autrement, mécontenter tels ou tels en leur refusant un appui qu'ils sollicitent, que de scandaliser tout le monde par des compromissions ou des abus de pouvoir.

Les laïques chrétiens et militants, de leur côté, tiennent avec raison à l'usage des libertés temporelles que l'Eglise leur reconnaît. Ils supporteraient mal ce qui leur semblerait une ingérance illégitime du clergé dans la sphère de leurs activités laïques.

Enfin, les catholiques de France sont, socialement et politiquement, divisés. La vieille distinction, d'ailleurs un peu arbitraire, entre « catholiques de droite » et « catholiques de gauche », ne s'applique même plus à la réalité, tant celle-ci est fragmentée et complexe. Faut-il regretter ces diversités ? Du moins, à leur manière, témoignent-elles de la richesse, de la vitalité et de la catholicité de l'Eglise. Ce n'est pas d'abord et nécessairement sur le terrain politique que les chrétiens doivent rechercher l'union. Ce qui est à regretter, c'est bien plutôt la façon dont, trop souvent, les catholiques se divisent, le caractère acrimonieux et soupçonneux, parfois haineux, de leurs oppositions, les mélanges que font certains du religieux et du politique. Mais le fait même de ces divisions et de l'aigreur qu'elles peuvent engendrer vient renforcer le devoir de prudence sacerdotale. S'il veut rester, par-dessus les divisions et les oppositions, au service de tous, au service de la communauté, le prêtre évitera tout ce qui le poserait en partisan.

⁂

Le caractère pressant de ce devoir est particulièrement manifeste pour le clergé paroissial. Gardien de la communauté paroissiale, il ne peut en être, à moins de contradiction, le diviseur. Ses fidèles ont les yeux fixés sur lui ; c'est par lui, à travers lui qu'ils connaissent et jugent l'église. Il apparaît donc comme tenu à un titre tout spécial à l'impartialité, à la réserve et à la mesure.

Devoir civique du prêtre dans les débats politiques.

Est-ce à dire que, dans les débats politiques, le rôle du prêtre ne consisterait que dans l'abstention et le silence ?... Une telle conclusion serait trop facile et trop simple. En réalité, même comme prêtre et dans la ligne de son sacerdoce, le prêtre a un devoir civique à remplir — impérieux en tout temps, plus impérieux que jamais en notre temps.

Il doit, tout d'abord, rappeler le devoir électoral, et avec insistance ; flétrir comme il convient l'abstentionnisme et l'esprit de désertion qui empoisonnent, depuis quelques années, la politique française. Il ne s'agit point là de politique, mais de morale tout simplement.

Il doit également insister sur la nécessité de l'esprit public, du civisme, du dévouement au bien commun qui doit limiter les individualismes poli-

tiques et les émiettements de forces, du patriotisme vrai, qui n'est point verbiage, mais action, et inviter les fidèles à choisir, parmi les partis et les candidats, selon les modalités du scrutin, les groupes et les hommes animés par l'esprit civique dont notre pays manque si cruellement. Ici encore, ce n'est point de la politique, mais de l'élémentaire morale (2).

Il doit, avec courage, s'il le faut, attirer l'attention des fidèles sur la doctrine sociale de l'Eglise et les applications contemporaines qu'en font les autorités qualifiées, inviter les chrétiens à la lutte effective contre la misère, pour la justice et la paix sociales et internationales, pour une prudente évolution des situations coloniales vers des rapports de réciprocité et d'égalité (3). C'est encore de la morale.

Il doit affirmer que, dans les compétitions politiques, tous les coups ne sont pas autorisés et que les meilleures causes ne sauraient excuser des moyens impurs, le mensonge, la calomnie, la violence, les promesses démagogiques. C'est toujours de la morale.

Il doit rappeler qu'en aucun cas et sous aucun prétexte, un chrétien ne peut donner son suffrage à un ennemi déclaré de sa foi, qui vise à l'élimination de l'Eglise et même de toute religion. Une fois de plus, ce n'est pas de la politique, mais du bon sens et de la sagesse chrétienne.

Il doit indiquer nettement l'importance qu'attache l'Eglise à une solution équitable du problème scolaire, entreprise dans un esprit de paix civique et religieuse. Cela relève aussi du sens chrétien et de la liberté chrétienne.

Il doit spécifier que nul candidat n'a le droit d'exploiter politiquement la qualification de catholique, que nul parti en France, n'a le droit de se parer, avec une sorte d'exclusivisme, de l'étiquette de catholique et de prétendre monopoliser les suffrages des fidèles. Ainsi le veut l'Eglise, qui s'est récemment exprimée par un communiqué des cardinaux et archevêques destiné précisément à empêcher que l'Eglise ne soit engagée dans la bataille électorale (4).

Tous ces points de vue sont liés, et, à ne mentionner que certains d'entre eux en omettant les autres, on ne répondrait pas à la pensée de l'Eglise. On n'en présenterait aux fidèles qu'une interprétation tronquée et faussée.

Ce serait une erreur de croire inutiles ces rappels de principes parce qu'on les supposerait connus, alors qu'ils ne le sont pas autant qu'on veut bien le dire, et que les passions ou les intérêts politiques risquent d'amener certains fidèles à les oublier pratiquement ou, tout au moins, à les sous-estimer.

Le rôle du prêtre n'est pas, en définitive, de substituer sa conscience à celle des chrétiens, mais de leur communiquer les éléments moraux et religieux qui éclaireront leurs consciences. Le jugement pratique en cette matière relève à la fois de la prudence morale et de la prudence politique. Ce sont les citoyens qui ont grâce d'état pour le porter, selon leurs lumières, d'après leurs tendances et leurs préférences légitimes, en considérant à la fois leurs justes intérêts, qu'ils ont le droit de défendre, et les exigences du bien commun qu'ils ont le droit de procurer. Le prêtre n'a grâce d'état, comme prêtre, que pour éclairer leurs consciences. Ce n'est pas tomber dans le « moralisme » que de se borner à ce rôle ; c'est, bien plutôt, respecter la hiérarchie des perspectives, la distinction des plans et la spécificité des vocations.

Envisagée ainsi, la mission du prêtre paraît assez belle, assez difficile et assez importante pour qu'il s'abstienne de tout ce qui pourrait y porter tort ou y faire obstacle.

Comment répondre aux conseils demandés au prêtre.

Reste, néanmoins, une question délicate. Il se peut que des chrétiens ou des chrétiennes, peu au courant des réalités politiques, et, par conséquent, fort embarrassés pour leur détermination, viennent demander à un prêtre qui a leur confiance des conseils privés. Leurs questions mettent le prêtre dans une situation dangereuse. S'il se tait, il risque de n'être pas compris et d'encourager l'abstention ; s'il essaie de donner le conseil sollicité, il s'expose à outrepasser les limites de sa fonction ; même si les indications qu'il fournit sont prudentes, des fidèles peu formés risquent de les recevoir et de les colporter comme une consigne du clergé.

Que fera donc le prêtre pour prévenir ces dangers ?

Il n'est pas possible de donner une solution universellement applicable. Nous pensons toutefois que, dans les circonstances présentes, à moins qu'on se trouve en face d'erreurs ou de méprises évidentes, il est préférable de rester sur la réserve, dût-elle paraître excessive, que de fournir des indications trop précises qui pourraient être taxées d'abus illégitime d'influence. Cette discrétion s'impose très particulièrement au confessionnal.

Le plus souvent, le prêtre se contentera de mettre ces ignorants et ces indécis en présence de leur responsabilité, leur rappelant qu'ils sont des citoyens adultes et qu'ils doivent se faire une opinion soit par eux-mêmes, soit, si les circonstances le réclament, avec l'aide d'autres laïques mieux informés. Il pourra, le cas échéant, les renvoyer à quelques-uns d'entre eux, à la condition qu'ils soient de jugement sûr et d'opinions politiques différentes. Ainsi, le prêtre remplira-t-il son rôle de conseiller moral, tout en sauvegardant l'indépendance politique du sacerdoce.

⁂

Concluons : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », dit l'Evangile instituant la distinction du temporel et du spirituel. Appelé à être l'homme de Dieu, sans être étranger à son temps, le prêtre a accepté cette vocation. Il doit lui rester fidèle.

(2) Se reporter à la note n° 29 : *La conscience chrétienne devant l'incivisme.*

(3) Se reporter aux précédentes notes : n° 14 : *L'Eglise et le monde actuel ;* n° 22 : *La promotion ouvrière ;* n° 23 : *Quelques aspects actuels de l'injustice sociale ;* n° 35 : *A propos du problème des Nord-Africains.* On pourra aussi se référer au *Directoire social* donné par l'épiscopat français.

(4) « Pour affirmer l'indépendance de l'Eglise et la tenir en dehors des luttes politiques, l'Assemblée des cardinaux de France rappelle que les candidats aux élections ne doivent ni se présenter sous l'étiquette de catholiques, ni faire état de leur qualité de membre d'une organisation catholique. »

— *Faut-il obéir à l'Eglise ?* par L. CRISTIANI. (Coll. « Le poids du jour ».) — Un vol. de 160 pages, 4 hors-texte, 450 francs. Le Centurion, Paris.

Ce livre est le second d'une trilogie. Le premier de la même collection, *Avec le Pape au Vatican,* par D. Lathoud, exposait les rouages du gouvernement de l'Eglise. Le troisième ouvrage à paraître, *Le Vatican diplomatique,* par L. Cristiani, traitera des relations de l'Eglise avec les Etats du monde. Celui-ci aborde la position doctrinale de l'Eglise, en quelque sorte sa raison d'être, la mission qui lui fut assignée par le Christ. Le chanoine Cristiani étudie tous les problèmes d'aujourd'hui, depuis l'affaire des prêtres-ouvriers jusqu'à celle de *la Quinzaine* et du « peronisme ». Il établit d'où vient l'Eglise, ses raisons profondes de sacrement de Jésus-Christ qui lui a donné sa Constitution. Le chanoine Cristiani pose enfin la grande question : pourquoi l'obéissance? Il répond en fils aimant de l'Eglise.

L'offensive laïque aux prochaines élections

L'offensive laïque reprend avec vigueur à l'occasion des élections législatives du 2 janvier prochain. Elle est menée par les partis communiste et socialiste ; par la plupart des radicaux, en particulier les fidèles de M. Mendès-France ; par quelques membres de l'U. D. S. R. et quelques républicains sociaux, à titre individuel, et par la Nouvelle Gauche qui groupe la Jeune République, l'Union progressiste (socialistes unitaires et chrétiens progressistes), le Mouvement de Libération du Peuple et le Centre d'action des gauches indépendantes.

Les trois grands piliers de la laïcité.

En ce qui concerne la laïcité, comme sur beaucoup d'autres questions, la position du parti communiste, nettement définie, reste invariable. Une déclaration du bureau politique de ce parti, en date du 1er août 1955, l'a précisée une fois de plus.

En voici le texte, publié dans les Cahiers du communisme *de septembre dernier.*

Le Bureau politique du parti communiste français se félicite que le récent Congrès du Syndicat national des instituteurs, conscient de la gravité des atteintes portées à la laïcité de l'école et de l'Etat, ait décidé de mener une action vigoureuse pour mettre les plans de la réaction en échec.

Le Bureau politique se déclare en accord complet avec le programme minimum que le Congrès du S. N. I. a décidé de proposer aux partis républicains, programme qui comporte : l'abrogation de toutes les lois et de toutes les mesures antilaïques votées ou prises depuis 1951, l'abrogation de la loi Falloux, l'abrogation de la loi Astier, l'introduction des lois laïques en Alsace et en Moselle, le respect strict de la loi de 1905 sur la Séparation des Eglises et de l'Etat.

Le parti communiste français est d'autant plus résolu à faire sien le programme de défense laïque adopté par le Congrès du S. N. I. qu'il n'a cessé de lutter pour atteindre les objectifs que se fixent les instituteurs.

De cela témoignent notamment : *a*) l'action incessante menée contre la majorité réactionnaire et cléricale issue du scrutin des « apparentements » de 1951 ; *b*) les désistements effectués au deuxième tour des élections cantonales en faveur de candidats socialistes et républicains sur la base d'un programme comportant l'abrogation de toutes les dispositions antilaïques ; *c*) la proposition d'action commune faite le 9 mai dernier au Comité directeur du parti socialiste en vue de « mettre en échec le plan des ennemis de la laïcité et d'arracher les crédits indispensables au développement de l'école publique ».

Le Bureau politique réaffirme la volonté du parti communiste français de mettre tout en œuvre pour unir les défenseurs de la laïcité et de multiplier les efforts, aussi bien sur le plan de l'action politique dans le pays que sur le plan électoral et parlementaire, afin d'assurer la défense victorieuse de la laïcité, dans l'esprit même du programme minimum adopté par le Congrès du Syndicat national des instituteurs.

Le parti socialiste, qui se distingue entre tous les autres, par son anticléricalisme bruyant, a, lui aussi, demandé une fois de plus, dans la motion votée par son Congrès national qui se tint à Puteaux, le 6 décembre dernier, « la restauration de la laïcité ».

⁂

Quant à M. Mendès-France, en tant que vice-président du parti radical et radical-socialiste, et de promoteur du Front républicain, il a été également amené à faire cette déclaration devant 150 journalistes, lors de sa conférence de presse du 7 décembre :

Le parti radical reste attaché à la laïcité. Nous avons regretté les infractions commises à la législation laïque que nous avions élaborée. J'espère qu'on comprendra qu'il n'est pas dans l'intérêt du pays de faire rebondir une querelle qui nous a fait beaucoup de mal déjà.

Le Comité national d'action laïque.

L'âme de ce combat contre l'enseignement libre, c'est le Comité national d'action laïque. Il a lancé un « appel aux républicains » que la presse a fait connaître dès le 8 décembre :

Un appel (1).

A la veille des élections qui, par la volonté du M. R. P. et de ses satellites, vont se faire contre le vœu du pays, sous le régime de l'apparentement, les quatre grandes organisations composant le Comité national d'action laïque tiennent à rappeler qu'elles ont tout fait, depuis la Libération, pour épargner à la France le réveil de la guerre fratricide qu'est la guerre scolaire.

Bien que traqués par Vichy, qui avait dissous la Ligue de l'enseignement, la Fédération de l'Education nationale, le Syndicat des instituteurs, et sapé, par une ordonnance tristement célèbre, le principe de l'école ouverte à tous, les laïques, depuis 1944, ont multiplié les efforts pour instaurer la paix scolaire.

« Pluralisme = division » !

A cette volonté de concorde, le M. R. P. et ses satellites ont répondu par une déclaration de guerre ouverte : loi Barangé, loi Marie, loi Laurens ; par la politique insidieuse qui tendait à asphyxier l'Université de France en lui refusant le minimum vital chiffré par le plan Le Gorgeu, et par une incohérence qui n'a apporté, sur le plan social, que des déceptions et des amertumes.

Résultat : l'école laïque, sapée dans son principe qui est celui de la fraternité nationale ; le pluralisme, c'est-à-dire la division menaçant aujourd'hui dans les départements recouvrés, demain dans les autres, l'unité française ; la nation abdiquant devant le corporatisme confessionnel et un cléricalisme romain que répudiait l'Eglise gallicane et que repoussent aujourd'hui les millions de catholiques qui font pleine confiance à l'école laïque.

Une nouvelle mobilisation.

Résultat : les classes surpeuplées, les lycées, collèges, établissements techniques repoussant, faute de place, des dizaines de milliers d'enfants, l'accès à l'enseignement supérieur pratiquement interdit aux filles et aux fils des paysans et des ouvriers, la misère estudiantine, la recherche scien-

(1) Nous reproduisons cet appel d'après *la Croix* du 13 décembre. Les sous-titres sont de notre confrère.

tifique freinée, le patrimoine artistique menacé, le désarroi d'une jeunesse qui, se sentant sacrifiée, perd confiance dans le régime et se réfugie dans l'abstention.

Gardien par vocation des droits de cette jeunesse, le Comité national d'action laïque demande à tous ses militants de se considérer jusqu'aux élections comme mobilisés.

Mobilisés non pour la défense de tels ou tels partis ou de tels candidats, mais pour la défense de l'idéal d'union qu'incarne l'école ouverte à tous et qui doit avoir pour corollaire le bonheur offert à tous.

Le Comité national d'action laïque entend rester en dehors et au-dessus des luttes qui opposent légitimement les partis aux partis, mais, serviteur d'une grande idée, il dit nettement :

« Que pas une voix laïque n'aille directement ou par le biais des apparentements aux candidats n'ayant pas accepté le minimum laïque.

Que seuls reçoivent nos suffrages ceux qui, en acceptant ce minimum, se seront prononcés franchement contre la guerre au village, pour la paix scolaire, contre le réveil des haines, pour l'éveil des fraternités.

Un programme.

Après l'appel qu'on vient de lire et qui est, en quelque sorte, l'exposé de la doctrine, le même Comité a soumis, au parti communiste et à tous les partis adhérant au Front républicain, le « programme minimum » qu'il avait établi le 26 septembre. Ce programme a été signé par les représentants des différents organismes qui constituent ledit Comité : MM. Senèze, pour la Ligue française de l'enseignement ; E. Margaillan, pour la Fédération de l'éducation nationale ; Denis Forestier, pour le Syndicat national des instituteurs ; C. Durand, pour la Fédération nationale des parents d'élèves, et par M. Albert Bayet, en qualité de président du Comité. Voici ce programme dans son texte intégral (2) :

1. La loi de 1886 pose un grand principe de bon sens : « A l'école publique, fonds publics ; à l'école privée, fonds privés. »

Pour restaurer ce principe :

— Il faut abroger la loi Barangé et les textes qui l'ont aggravée.

Le Comité national d'action laïque, éminemment respectueux de cette cellule de base de la vie française que constitue la « commune » et des prérogatives des élus des collectivités locales, mais conscient de leurs difficultés financières, propose le vote d'une loi mettant à la charge de l'Etat la construction et les grosses réparations des bâtiments scolaires et créant un fonds départemental pour aider les communes à faire face aux dépenses d'entretien.

— Il faut abroger les lois n°s 51-1 115 du 21 septembre 1951 et 53-49 du 3 février 1953, et les textes subséquents attribuant des bourses publiques aux élèves des établissements privés, et voter une loi sur les bourses, les allocations d'études, le présalaire, qui permette à tous les jeunes d'avoir accès dans l'enseignement public à toutes les études pour lesquelles leurs aptitudes auront été reconnues.

— Il faut abroger, si, par malheur, elle devient une loi, la proposition Camille Laurens, et voter une loi qui fasse un devoir à l'Etat d'assurer par l'enseignement public et gratuit, avec la collaboration du ministère technique intéressé et des organisations professionnelles, la formation professionnelle des jeunes agriculteurs.

— Dans le même esprit, il faut réviser le régime institué par la loi Astier et les lois subséquentes.

— Il faut abroger les dispositions qui subsistent de la loi Falloux, et notamment l'article 69 de cette loi permettant l'octroi de subventions de collectivités publiques aux cours secondaires privés.

2. Respect du principe constitutionnel de laïcité dans toutes les institutions et services communs de la nation et de l'Etat.

En conséquence,

— Il faut abroger les textes qui refusent aux départements d'Alsace et Moselle le bénéfice des lois laïques établies par la République une et indivisible.

— Il faut abroger l'ordonnance n° 45-323 du 3 mars 1945 et les textes réglementaires pris pour application, instituant des privilèges au profit d'un groupement obligatoire des Associations familiales, et leur substituer un statut laïque assurant la liberté de ces Associations (3).

— Il faut revenir à la stricte application de la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat.

3. La restauration de la laïcité par le respect des deux principes énoncés ci-dessus implique pour la nation l'obligation de doter son enseignement public, depuis l'école de village jusqu'aux plus hauts établissements d'enseignement supérieur, de tous les moyens (personnel, locaux, équipement) lui permettant de remplir sa mission.

A cet effet, et compte tenu de l'évolution démographique, des nécessités de la vie moderne, d'une indispensable prolongation de la scolarité jusqu'à 18 ans, d'une éducation permanente qu'exige la démocratie, le Comité national d'action laïque propose, dès le début de la législation, le vote d'une loi de programme.

Soucieux d'exprimer par des actes les principes de justice, d'égalité et de solidarité humaine qui doivent dicter l'attitude de la nation à l'égard des divers pays de l'Union française, il demande que soient donnés à l'enseignement public les moyens d'assurer progressivement la pleine scolarisation de ces pays.

Ainsi, la France pourra à nouveau se placer en tête des nations sur les routes de l'éducation populaire et de la conquête scientifique.

La presse a fait connaître, en publiant leurs lettres, que ce « programme minimum » avait été accepté par MM. Maurice Thorez, au nom du parti communiste dont il est le secrétaire général ; Georges Brutelle, au nom de la S. F. I. O., dont il est le secrétaire général adjoint ; Pierre Mendès-France, au nom du parti radical dont il est l'un des vice-présidents ; Jacques Mitterand, conseiller de l'Union française, au nom de la Commission exécutive de l'Union progressiste ; Maurice Lacroix, président de la Jeune République ; le secrétaire de la Fédération des groupements unis de la nouvelle gauche ; Germain Guille, au nom de la C. G. T. dont il est le secrétaire, et Charles Hernu, directeur politique du Jacobin (4).

Une tactique.

Ce programme établi et accepté, il faut le faire triompher. Le Comité national d'action laïque a donné pour cela des consignes dans la note des-

(2) D'après *la Croix* du 13 décembre 1955.

(3) Rappelons que cette ordonnance du 3 mars 1945 a été prise alors que M. François Billoux (communiste) était ministre de la Santé publique et de la Population.

(4) *La Croix* du 15 décembre a révélé depuis une adhésion nouvelle au « programme minimum », celle du Grand Orient de France. On n'en sera pas surpris.

iée à ses responsables départementaux réunis Paris le 7 décembre. C'est toute une tactique ectorale, comme on va le juger :

D'abord, des précisions sur les objectifs :

— Promouvoir une restauration de la laïcité.

— Pour cela, peser sur les partis et les candi-ts, sur les personnalités, sur l'opinion.

— Refus de constituer un superparti.

— La laïcité est un bien commun.

— L'école est un instrument commun d'éman-pation, de vie collective, de progrès social.

Ensuite sur les formes d'action :

— Obtenir que toutes les formations laïques se ontrent intransigeantes dans le respect du prin-pe de laïcité.

— Refus de s'immiscer dans la vie intérieure s formations politiques laïques.

— Face aux formations cléricales, le Comité gera les formations politiques laïques à leurs tes.

— Il refuse « que les camarades de la base et s électeurs soient bernés ».

— Provoquer une prise de conscience du pays publicain et, pour cela, une vigoureuse action r le plan local.

Enfin, l'examen de la situation de fait actuelle :

Le programme minimum.

— Les organisations politiques qui ont répondu l'appel :

— *P. C.*

— *S. F. I. O.*

— *Parti radical et radical-socialiste.*

— *R. G. R.*

— *Nouvelle gauche (Union progressiste, Jeune épublique, Centre d'action des gauches indépen-ntes, etc.).*

— *Centre républicain des indépendants de gauche des socialistes indépendants.*

— *Action républicaine et socialiste.*

— *Union progressiste.*

— *U. D. S. R.*

— Les formations philosophiques.

La note définit alors, après avoir montré la com-exité de la situation électorale, l'action à mener ns les quatre semaines qui viennent. Elle le fait ns les termes suivants :

Ce qu'il faut obtenir immédiatement :

— C'est la mobilisation de tous nos camarades mme militants laïques.

— C'est, en eux, faire prévaloir le réflexe du litant laïque sur le réflexe du militant politique.

— C'est aussi leur faire comprendre que si l'ac-on auprès des partis est importante, plus impor-nte encore est l'action sur l'opinion publique.

— C'est les attacher à une action pratique, effi-ce, plutôt qu'à des considérations spéculatives.

Comment mener cette action dans les quatre maines qui viennent ?

SUR LE PLAN DES FORMATIONS POLI-TIQUES :

— *Concrétiser plus encore les résultats obtenus r le C. N. A. L. sur le plan national.*

— *P. C. et S. F. I. O., pas de difficultés impor-ntes.*

— *Parti radical et radical-socialiste.*

— *Action auprès des Fédérations et des can-lats.*

— *Les moyens dont vous disposez.*

) Les déclarations de Mendès-France, de Bil-res, au nom de la Commission de politique géné-e. Déclaration de Le Gorgeu.

) Plus encore, la lettre de Mendès-France à restier, qui comporte un engagement très précis.

— *Obtenir de ces candidats une réponse.*

Si celle-ci n'est pas positive dès l'abord, revenir a charge ; il faut arriver à l'engagement ferme le programme minimum.

— *Cette tactique doit être employée à l'égard de tous ceux qui sont sympathisants à l'égard de la laïcité.*

— *Si elle échoue auprès d'eux, publier leur réponse, faire état de leur non-réponse pour éclairer le choix des électeurs en toute objectivité, les dénoncer avec fermeté...*

— *Charger une équipe de militants d'être des contradicteurs valables dans les réunions publiques.*

B) ACTION SUR L'OPINION PUBLIQUE

Tous nos camarades doivent se considérer comme mobilisés.

1° L'action sur le plan local sera, en définitive, déterminante parce qu'elle sera l'action sur l'opi-nion.

« Pas une voix laïque de perdue pour les partis laïques. »

« Lutter contre l'abstention ; ne pas considérer que, malgré le maintien de la loi des apparente-ments, la partie est perdue. »

2° Utilisation de la presse locale et régionale.

Nous vous avons fourni des documents ;

Les utiliser avec progressivité ;

Eviter les articles très longs ;

Eviter aussi de s'adresser uniquement à un seul journal ;

Voir, si c'est nécessaire, tous les directeurs des journaux locaux et régionaux laïques.

3° Organiser des réunions locales ou départe-mentales pour exposer, vulgariser, faire com-prendre le programme minimum.

Constituer des équipes de propagandistes, et, si possible, éviter qu'elles ne soient composées que d'enseignants.

Associer étroitement les parents d'élèves et les adhérents des amicales, foyers et cercles laïques.

Faire état d'exemples locaux toujours sensibles sur l'opinion publique.

C) ACTION AUPRES DES PERSONNALITES

Rechercher un certain nombre de personnalités laïques ayant notoriété départementale.

— Leur demander de faire connaître publique-ment leur opinion.

— S'adresser aux maires et conseillers géné-raux amis ou sympathisants.

— Obtenir un engagement public.

— Publier celui-ci.

TRACTS ET AFFICHES

1° Deux affiches nationales sont prévues (les placer l'une à côté de l'autre).

— Placer soi-même les affiches si cela est néces-saire.

— Initiative laissée aux sections et aux Fédéra-tions pour réaliser des affiches sur le plan dépar-temental.

— Combien en faut-il par section ?

Diffuseurs cantonaux ?

2° *Cinq tracts prévus et à réaliser par le Comité national d'action laïque.*

1. *Comment ils agissent.*
2. *Quand ils sont les maîtres.*
3. *Le fond de leur pensée.*
4. *Deux sectaires : l'abbé Lemire et Mgr Fuzet.*
5. *Qui a voulu la guerre scolaire ?*

— *Comment diffuser ces tracts (recueillir les suggestions).*

— *Réalisation de tracts sur le plan départe-mental.*

— *Penser aussi aux papillons que l'on peut coller.*

Une solution Bayet.

Depuis la publication de ces trois documents, les dirigeants du Comité national d'action laïque ont, au cours d'une conférence de presse tenue le 13 décembre, précisé leur position. Dans son allo-

cution, M. Albert Bayet, président du Comité, a repris les divers points du « programme minimum » et proposé, une fois de plus, la nationalisation de l'enseignement, question qui, d'ailleurs, ne figure pas, ainsi qu'il l'a souligné, dans ce programme. Il a fait ressortir que le monopole, solution qu'il a abandonnée, mettrait l'école sous la coupe directe de l'Etat, tandis que la nationalisation, qui intégrerait dans l'enseignement public les maîtres de l'enseignement privé titulaires des diplômes requis, placerait l'Université sous le contrôle de la nation. Cette différence « essentielle » aux yeux de M. Bayet apparaîtra, hélas ! bien vaine aux yeux de ceux qui défendent la liberté de l'enseignement. Peu importe la sauce à laquelle on doit être mangé. Le résultat reste le même.

Le R. G. R. et la liberté de l'enseignement.

La note du Comité national d'action laïque à ses délégués départementaux réunis à Paris, que nous venons de reproduire, mentionne le R. G. R. parmi les partis qui ont adhéré au « programme minimum », mais n'est-ce pas abusivement ? Le contraire semble ressortir, en effet, d'une réponse faite par M. Edgar Faure, président de ce groupement, lors de la conférence de presse qu'il a tenue à Paris, le 15 décembre dernier. Voici ce que l'on peut lire dans le compte rendu donné par *La Croix* (5) :

Question. — *Quelle est la position du R. G. R. à l'égard du programme d'action du Comité laïque?*

Réponse. — *Je trouverais extrêmement pénible que la France fût divisée par une ligne de démarcation créée autour de querelles sur le problème scolaire. Nous ne pouvons nous payer ce luxe d'un autre temps, alors que le problème se posait jadis dans des conditions bien différentes. La France est-elle vraiment menacée par un péril clérical et est-ce vers Rome que nos regards doivent chercher d'où vient la menace ? Je pense que les hommes de bonne volonté de toutes tendances confessionnelles et de toutes opinions politiques, au lieu de se jeter à la tête des slogans, devraient se réunir et trouver une solution simple et définitive à ce problème scolaire. Nous sommes des amis de l'école publique, pour laquelle le premier effort est de créer des écoles et de bâtir.*

Depuis le début de ma gestion, j'ai triplé le rythme des constructions de classes. C'est là, à mon avis, la véritable défense de la laïcité.

Nous sommes également favorables au principe de la liberté de l'enseignement et au respect de toutes les croyances dans le pays et dans les familles.

Deux réactions.

A propos d'un appel aux électeurs catholiques.

L'Union nationale des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (A. P. E. L.) a publié, sous le titre « Pas d'équivoque », un communiqué, signé de son président, M. H. de Laage de Meux, pour protester contre certaines assertions d'un article de M. François Mauriac dans l'Express *du 8 décembre. Nous reproduisons ci-dessous cette protestation :*

Dans le numéro de *l'Express* du 8 décembre, M. François Mauriac se permet de donner des directives aux catholiques au sujet des élections.

Il n'a aucune qualité pour cela. De même, nous n'avons aucun mandat pour diriger les consciences.

Mais, parents d'élèves de l'enseignement libre, nous sommes absolument dans notre rôle en protestant contre les propos de M. Mauriac, parce qu'ils sont de nature à nous déconsidérer devan[t] l'opinion publique et à nuire à notre cause.

Il s'agit de la loi Barangé.

M. Mauriac parlant, dit-il, au nom de chrétien[s] « qui lui écrivent chaque jour » déclare qu'i[ls] ne se résignent pas à « sacrifier leur immens[e] espérance de résurrection à une loi d'indemni[té] scolaire ».

L'immense espérance de ces bons chrétiens, c'e[st] l'arrivée au pouvoir de M. Mendès-France. La l[oi] d'indemnité scolaire, c'est la loi Barangé.

Il est indispensable de mettre les choses a[u] point.

—

La loi Barangé, comme celle qui a reçu le no[m] de M. André Marie, ministre radical de l'Educa[]tion nationale, a été votée au début de la légi[s]lature qui s'achève. L'une et l'autre avaient pou[r] but et ont eu pour résultat de faire un pas e[n] avant dans la voie de la justice et de l'égalit[é] entre les familles. La loi Barangé en particuli[er] a donné à l'enseignement public cinq fois plu[s] qu'à l'enseignement privé. Personne ne s'en e[st] plaint. Ces lois ont été adoptées, malgré l'obstru[c]tion de quelques sectaires, par une majorité qu[i] aurait pu se retrouver ailleurs.

C'est pourtant ce geste qui, au dire de M. Mau[]riac, aurait « mis en balance la restauration d[e] l'Etat, la Fédération des peuples libres sous l'égid[e] de la France, la justice à l'égard de la class[e] ouvrière ». Pas moins...

Mais s'il en est ainsi, il faut croire que le[s] actuels tenants du Front laïque ont mis par ran[]cune et mettent encore leurs passions partisan[es] au-dessus des intérêts vitaux du pays. Ce n'es[t] guère à leur honneur.

Aujourd'hui, pour servir ces intérêts, pour ras[]surer en même temps les « consciences chré[]tiennes » au-dessus des « expédients provisoire[s] des lois scolaires votées en 1951 » (6), que propos[e] M. François Mauriac ?

Un homme : M. Mendès-France, et un plan d[e] salut.

Ne parlons que du plan. Il est vaguement défi[ni] et connu. Mais, sur un point au moins, celui pr[é]cisément qui nous touche de plus près, M. Mendè[s-]France s'est ouvertement prononcé. Il a rend[u] publique sa pleine et entière adhésion à un « pro[]gramme minimum » élaboré par le « Comit[é] national d'action laïque ».

Il s'agit, en bloc, de l'abrogation de la loi Fa[l]loux, de la loi Astier, du projet de loi Lauren[s] en instance devant le Conseil de la Républiqu[e,] du régime scolaire de l'Alsace et de la Moselle, [de] l'ordonnance du 3 mars 1945, qui a créé, av[ec] l'U. N. A. F. et les U. D. A. F., un corps famili[al] formellement accusé de « n'être pas laïque ».

Ce programme a été contresigné par le par[ti] communiste. Un tel signe n'est pas trompeur.

Est-ce là que M. Mauriac entend mener les chr[é]tiens qui le consultent et le pays tout entier ? L[a] question est posée.

Annonçant son article en tête de ses colonne[s,] *l'Express* le présente, à l'encontre des « marchan[ds] de préjugés qui obscurcissent les consciences

(5) *La Croix* du 17 décembre 1955.

(6) Signalons que, dans le *Nouveau Rhin français*, no[tre] confrère Albert Thumann, répondant à cet argument [de] M. François Mauriac fait cette juste remarque : « Il [ne] s'agit pas pour l'Alsace de tout « faire dépendre » d[es] « maigres avantages accordés à l'enseignement libre da[ns] les expédients provisoires des lois scolaires votées en 1951 [»,] il s'agit pour l'Alsace chrétienne de maintenir un stat[ut] scolaire qui lui est particulier et que Bismarck lui-mê[me] ne lui contesta pas. Il s'agit pour elle de défendre n[on] plus quelques billets de 1 000 francs, mais ses écoles ch[ré]tiennes elles-mêmes, l'éducation chrétienne de ses fil[les] et de ses garçons...

mme un effort « vers la clarté et la loyauté du bat ».

Les gens de bon sens et de bonne foi apprécie-nt.

Le secrétariat d'étude pour la liberté de l'enseignement.

La Liberté de l'enseignement, *organe bimensuel secrétariat d'étude pour la liberté de l'enseiement et la défense de la culture, a publié, dans n numéro* 11 *de novembre, un éditorial de son recteur, M. Edouard Lizop, qui constitue une plique aux démarches des organisations laïques.*

Le Comité national d'action laïque nous a pré-nus, écrit M. Lizop, il veut obtenir la suppreson de toutes les lois qui permettent à l'enseiement privé de vivre et son but reste le monole de l'enseignement.

La législature qui va naître au début de cette née 1956 sera décisive pour l'avenir des écoles ivées. De l'attitude des électeurs, de leur abstenon ou de leur participation dépendra, pour des cades, cet avenir.

Devant de si angoissantes questions, ne nous laissons pas aller cependant à confondre toutes les valeurs et à identifier le bien commun avec le seul problème scolaire. Nous sommes conscients de la relativité des problèmes politiques les uns par rapport aux autres, et nous ne pensons pas qu'une seule question domine sans partage. Mais il n'y a pas contradiction entre cela et notre demande aux candidats d'adhérer à l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement.

Quand nous disons que, du point de vue scolaire, cette adhésion est la seule chose qui importe à nos yeux et qu'elle ne peut être remplacée par aucune autre promesse, nous voulons dire que l'électeur, en présence de candidats qui auront tous adhéré à cette Association pourra, bien entendu, choisir en fonction d'un tout autre critère : par exemple, attitude en face des questions de politique étrangère, sociales, africaines, européennes, etc.

L'électeur est donc libre de son choix. L'existence de l'Association parlementaire a pour premier résultat d'éviter les surenchères néfastes entre candidats se réclamant d'une même pensée et d'exclure toute passion.

Les électeurs ont entre leurs mains l'avenir d'une des libertés fondamentales de notre pays...

'Église du silence, derrière le rideau de bambou

La geste de Mgr Kiung et de son Église (Sanghaï 1945-1955)

La chrétienté de Shanghaï, groupée derrière n chef, Mgr Kiung, donnait à toute la Chine tholique l'exemple d'une foi ardente que les anœuvres et les menaces des communistes ne ussissaient pas à ébranler. Cette attitude réparait les rafles monstres au cours desuelles Mgr Kiung fut arrêté avec un millier catholiques, prêtres, séminaristes, sœurs et ïcs. L'important document qu'on va lire, que ous transmet la Procure des Missions des ésuites, à Paris, donne sur la chrétienté de hanghaï et son récent martyr des informaons de première main qui permettront aux tholiques occidentaux de mieux s'unir aux ès lourdes épreuves de leurs frères de hine (1).

Pendant qu'à Genève sourires et promesses eillaient de nouveaux espoirs, un drame s'acheit dans l'obscurité, au cœur de la Chine. Proant de l'impression de détente causée par l'élarssement de quelques étrangers, le gouvernement Pékin écrasait sans bruit tout un groupe de ses opres nationaux. « Du miel sur les lèvres et poignard dans le sein », opine la vieille sagesse inoise, qui sait ce qu'il y a dans l'homme. Le ir du 8 septembre, dans la pénombre des rues al éclairées de la grande cité shanghaïenne, à eure même où les diplomates prodiguaient au onde leurs paroles rassurantes, auto-cellulaires, mions et jeeps, bondés de policiers en armes, ulaient à toute allure vers leurs objectifs. La le s'annonçait considérable. Avec un parfait nchronisme, toutes les maisons où résidait un oupe de prêtres catholiques furent, vers 21 h. 30, nées par une cinquantaine de policiers chacune. même moment, une opération d'envergure s'eftuait à l'ancien hôpital Sainte-Marie avec arrestations, et des détachements plus légers faisaient des descentes dans de nombreuses familles chrétiennes, emmenant de 200 à 300 personnes menottes aux mains.

Un missionnaire en résidence surveillée en cette nuit du 8 septembre, puis expulsé, nous a laissé le récit de l'opération policière telle qu'elle eut lieu dans une des paroisses de la ville. On connaît par cœur le scénario pour l'avoir vu se reproduire pendant des années avec de légères variantes. Camions et autos stoppèrent lentement : des policiers, immédiatement, se postèrent pour garder toutes les issues ; dès qu'ils se furent fait ouvrir la porte, le gros du peloton s'élança comme pour prendre possession d'un repaire de brigands armés jusqu'aux dents. La police, pour l'avoir tant de fois visitée ou perquisitionnée, connaissait depuis longtemps la maison.

En quelques secondes, chaque policier avait gagné sa position prévue. Une main de fer venait de s'abattre sur ceux qui l'ignoraient encore, et le silence, à peine troublé par l'arrivée de ces familiers de la maison, retomba sur les corridors. Après un temps d'arrêt, ayant vérifié que le dispositif était bien en place, les officiers, sans hâte, pénétrèrent dans chacune des chambres. D'une voix neutre, ils signifièrent à leurs occupants qu'ils devaient quitter immédiatement leur chambre et se rendre au réfectoire, se soumettre entièrement aux ordres de la Sécurité publique, se garder de détruire quelques documents que ce fût et s'interdire toute communication avec les autres habitants de la maison. Le moindre mot, le moindre signe, serait considéré comme une infraction grave.

Lentement, sous l'œil impassible des sentinelles postées dans tous les recoins des couloirs et de l'escalier, les Pères descendirent au réfectoire. Dès qu'ils furent au complet, un officier, d'un ton un peu sec, appela plusieurs noms. Ils étaient des criminels et des ennemis du peuple : un mandat d'arrêt avait été porté contre eux. Immédiatement,

1) Les sous-titres sont de la *D. C.*

des policiers se précipitèrent sur ces individus dangereux, qui n'ont plus droit à aucun respect, et leur mirent les menottes. Selon l'usage, l'officier du bureau de la propagande prit plusieurs photos, et ces prêtres choisis pour porter témoignage de leur foi dans les chaînes disparurent dans les voitures cellulaires.

Mgr Kiung

L'une des victimes de cette rafle nocturne intimida particulièrement ses gardes par son calme et sa paix. Pasteur de l'Eglise de Shanghaï, il avait, pendant cinq ans, sauvegardé l'unité menacée. Sa vie prenait cette nuit-là tout son sens, car il allait donner sa liberté pour sauver celle de son troupeau, dans l'espoir secret de pouvoir aussi, un jour, donner sa vie.

L'arrestation de Mgr Kiung débordait, par sa signification, le cadre local. Après ces années de patience et de lutte sans défaillance, il était devenu l'une des grandes figures de l'Eglise de Chine fidèle et douloureuse. La nouvelle de son emprisonnement a déchiré le cœur d'innombrables chrétiens chinois. Il ne faudrait pas que pour les chrétiens des autres pays elle se ravale au rang d'un fait divers que les journaux relatent en passant. Quand les missionnaires expulsés de Chine arrivent à la frontière de Hong-Kong, ils ont les honneurs de la presse. C'est leur retour à la liberté qui leur vaut cette publicité : ils commencent à pouvoir parler et le monde entier les écoute. Mais ceux qui, comme Mgr Kiung, ne passeront jamais le pont frontière de Lowu ne doivent pas pour autant sombrer dans l'oubli. Les citoyens des autres pays détenus en Chine voient les représentants de leur pays élever la voix très haut dans les assemblées internationales. Mais pour nous qui aimons l'Eglise, le sort des chrétiens chinois sur qui s'abat une nuit sans matin, plus encore que celui de leurs auxiliaires étrangers, nous émeut. C'est à nous, quelle que soit notre nationalité ou notre race, qu'incombe le devoir impérieux de prêter notre voix à ceux que nous ne verrons plus. Et, moins que tout autre, Mgr Kiung ne saurait mériter notre ignorance. Car parmi les victimes du mois de septembre, il émane comme un symbole de la chrétienté chinoise et une image de sa merveilleuse fidélité.

Sa personne.

Son action parmi les jeunes, avant son élévation à l'épiscopat, avait déjà révélé en lui les qualités que la persécution met en pleine lumière ; parfaite loyauté, franchise, droiture et en même temps grande simplicité dans les rapports avec tout le monde. Dans l'action, il avait toujours fait preuve de sûreté dans la décision et d'une force de caractère peu commune. En toute circonstance, il savait agir avec souplesse, mais jamais il n'était faible et n'admettait que l'on biaisât. Il était l'ennemi de ces compromis qui sont des capitulations inavouées, et de ces concessions qui ont perdu tant de gens de bonne volonté dans leurs rapports avec les communistes.

Ferme sans forfanterie, toute sa personne respirait une bonté simple et douce. Il ne posait pas, et s'il faisait tout avec une certaine lenteur, tout le monde sentait que c'était par une conscience très profonde de la gravité de ce qu'il accomplissait. Ceci apparaissait par exemple dans les célébrations liturgiques, surtout quand il conférait l(saints Ordres, ce qu'il eut la joie de faire si sou vent. Toujours un sourire caché affleurait sur sc visage. Quand il le fallait, il se montrait enjou et spirituel, et les occasions ne lui manquaient pa d'être doucement malicieux. Dans les circonstance les plus graves, comme au moment des arresta tions qui, en cinq ans, lui enlevèrent successive ment ses plus fidèles collaborateurs, toute l'inten sité de sa peine s'exprimait avec une puissanc contenue qui est la marque des âmes profonde Par contre, sa joie alerte déchaînait les ovation enthousiastes des jeunes, quand ceux-ci l'entou raient lors de ces nombreuses manifestations qu eurent lieu au cours des courtes années d liberté de son épiscopat. Il fallait le voir au milie de la jeunesse des écoles. Conscient de ce qu l'Eglise de Shanghaï devait à ses jeunes, il sem blait puiser dans leurs acclamations et spécia lement dans la puissance et la spontanéité d leurs chants, une force et une confiance surna turelles. Volontiers, il se prêtait à ces manifesta tions qui le ramenaient au milieu du peuple de se fidèles. Quelle fierté, quand il sortait des église du Christ-Roi ou de Saint-Pierre, remplies d'étu diants catholiques, ou de la grande église Saint Ignace de Zi-Ka-Wei, où se pressaient 3 000 4 000 chrétiens, et que tout ce peuple chanta à pleine poitrine le chant de la jeunesse catholiqu chinoise : *Debout, debout jeunes catholiques* « Parce que nous avons cet évêque, nous avons de jeunes de cette trempe. Mais c'est aussi parce qu nous avons ces jeunes que nous avons parei évêque », écrivait à l'automne 1951 une étudiant shanghaïenne.

Les premières années de l'occupation communiste à Shanghaï.

Les premières années de l'occupation commu muniste à Shanghaï furent des années de pai relative, pour l'Eglise. Monseigneur était alor dans toute la force d'un jeune pasteur que le dangers ne peuvent troubler. Quand, plus tard, vit le vide se faire autour de lui par l'arrestatio de ses prêtres, quand il se vit enlever tous le missionnaires étrangers qui travaillaient dans so diocèse, quand toutes ses écoles lui eurent ét prises, il devint plus grave. Quand il célébra une de ces messes qui suivaient des attaques plu fortes, spécialement des arrestations brutales, le larmes lui venaient. Les chants de la foule e prière derrière lui ne pouvaient l'empêcher d sentir la violence des coups. Quand il revenait ve les siens, on comprend pourquoi il cherchait répondre de son mieux à l'expression de leur affe tion. Il était le vrai pasteur, celui qui est entr dans le cœur de tous, celui qui parle à ses brebi celui qui les connaît et qu'elles connaissent. Da la joie et dans la peine elles se pressaient à s côtés.

Jamais on ne dira assez ce que la chrétienté c Shanghaï lui doit et toute la part qui lui revie dans la fidélité de chacun. La seule lucidité c son attitude devant les communistes fut déte minante. Elle n'explique pas tout, car la fidélité c l'Eglise de Shanghaï est le fruit et la somme c milliers d'autres fidélités, fidélité de tous les prêtr chinois, fidélité de presque tous les chrétiens, d écoliers et des étudiants, fidélité de tous les mi sionnaires, fidélité de toutes les religieuses, ch noises et étrangères. Mais par une Providence sp

ciale, Dieu avait donné à tous le pasteur qui jamais ne leur manqua. « Vous êtes, lui dirent les étudiants, la lumière qui, dans l'obscurité, éclaire notre route. Vous êtes le guide qui dirige nos pas dans l'adversité... Vous êtes le rocher de notre Eglise. » En présentant la « position » de Mgr Kiung, nous reporterons sur lui toute notre attention, mais nous ne perdrons jamais de vue tous ces drames plus humbles qui conduisirent certains, avant leur évêque, à témoigner dans les chaînes... parfois jusqu'à la mort.

Quand il fut consacré le 7 octobre 1949 pour occuper le siège de Soochow, à l'ouest de Shanghaï, les communistes occupaient la région depuis presque cinq mois (ils entrèrent à Shanghaï dans la nuit du 24 au 25 mai). Jusqu'alors, ils s'étaient montrés relativement tolérants, mais personne n'avait d'illusion et moins que tout autre le jeune évêque. Pour se préparer à tout supporter et pour bien signifier comment il entendait remplir ses fonctions épiscopales, il fit, avant sa consécration, une retraite de trente jours.

Mgr Kiung, évêque de Shanghaï.

Le diocèse de Soochow était un petit diocèse avec une vingtaine de prêtres et environ 30 000 chrétiens. Quand, le 9 août 1950, Mgr Kiung fut transféré au siège de Shanghaï, il se vit devenir un des « phares » de l'Eglise de Chine. Il trouvait dans cette ville de près de 6 millions d'habitants, environ 50 000 catholiques. A ce nombre, il faut ajouter plus de 80 000 pour le reste du diocèse. Pour s'occuper de ces catholiques, un excellent clergé de 100 prêtres diocésains, une centaine de Pères Jésuites chinois et étrangers, de nombreux missionnaires d'autres Congrégations et une véritable armée de religieuses. C'était donc à la tête d'un très grand diocèse que Mgr Kiung se trouvait placé. Si cette forte situation du catholicisme dans son diocèse devait intimider les communistes, il savait aussi qu'elle ne le protégerait qu'un temps.

Profitant de la tranquillité des premiers mois pour prendre en main son diocèse, il créa autour de lui cette union vraiment admirable des clergés séculier et régulier, unis dans une commune action pour préparer les fidèles à soutenir le choc des attaques. Une large initiative était laissée aux diverses familles religieuses et plusieurs équipes se créèrent — pour les mouvements de jeunesse et les grandes prédications doctrinales notamment, — qui se révélèrent très efficaces. Tous étaient vraiment un cœur et une âme, sans distinction de race ou de robe. C'est ainsi que jamais les communistes ne purent trouver quelqu'un à qui parler qui fût en opposition ou même en désaccord avec Mgr Kiung. Ne pouvant trouver de dissidents, ou si peu, ils se heurteront toujours à la personne même de l'évêque. En lui était toute l'Eglise de Shanghaï.

Dès les premiers mois de son épiscopat, il se trouva en face d'une première option. Dans quelle mesure fallait-il collaborer avec le régime et avant cela dans quelle mesure pouvait-il entrer en conversation avec des autorités décidées à détruire l'Eglise ? Certains avaient la quasi-certitude que les communistes n'agiraient pas à Shanghaï comme ils l'avaient fait dans le Nord. Ils pensaient que leur venin allait perdre de sa violence au contact de la population de la grande métropole. Ils se faisaient autant d'illusions que ceux qui pensent que le communisme, s'installant dans les pays occidentaux, deviendrait un communisme bourgeois. On pouvait hésiter sur l'attitude à prendre quand les communistes faisaient des avances. Le grand mérite de Mgr Kiung fut de montrer le chemin en prenant une attitude conciliante pour ce qui est du dialogue lui-même, mais intransigeante à l'égard des principes essentiels du christianisme.

Il comprit vite que le dialogue proposé n'avait pas d'autre but qu'un protectionnisme sournois. Jamais, cependant, il ne refusa de parler. Ordinairement, il déléguait un de ses prêtres pour le représenter aux réunions. Sa présence n'aurait fait que rendre les possibilités de conciliation plus difficiles. L'emploi d'un intermédiaire permettait une plus grande liberté et n'engageait pas d'un coup toute son autorité. Il avait approuvé l'initiative d'un groupe de laïcs qui représentaient les milieux catholiques pour les contacts nécessaires avec les autorités. Il garda sa confiance à ce groupe, dévoué à l'Eglise, et vraiment désireux de rendre possible une coexistence pacifique, de trouver un moyen permettant aux catholiques de montrer leur patriotisme sans adhérer au marxisme athée. Les communistes ne pouvaient admettre de telles distinctions qui laissaient aux catholiques la possibilité d'agir sans violer leur conscience et refusèrent finalement de traiter avec ce groupe de catholiques trop fidèles à leur Eglise.

Mgr Kiung voulut la paix plus que tout autre, mais il se refusa toujours aux capitulations ouvertes comme aux compromis troubles que l'on ne peut justifier que par des arguties ou des distinctions subtiles, car les communistes les interprètent comme l'indice d'une première faiblesse incitant à de nouvelles pressions. Malgré toute la bonne volonté que l'on peut avoir, il est des concessions impossibles, et celles-là, jamais Mgr Kiung ne les admit. Ce n'était pas manque de souplesse, mais simple lucidité sur la tactique des communistes et sur les besoins des âmes qui lui étaient confiées.

Sa fermeté devant les communistes.

L'attitude ferme de Monseigneur fut on ne peut plus bienfaisante pour son troupeau. Clergé et fidèles restèrent unis autour de lui, sans que les rares « patriotes » aient pu nuire à cette unité. Tout le monde savait les contacts constants entre l'autorité ecclésiastique et le gouvernement. Si Monseigneur faisait une concession, c'est qu'elle pouvait être faite sans nuire en rien à l'Eglise ; refusait-il, c'était toute l'Eglise de Shanghaï qui, d'une seule voix et d'un seul geste, exprimait l'attitude de son chef. Cette fermeté lui était inspirée par Dieu, mais aussi par cette voix de l'Esprit qui, parlant au cœur de chacun des fidèles, finit par éclater comme le bruit des grandes eaux dans les protestations de fidélité des foules. Il faut avoir vécu à Shanghaï en ces grandes années pour comprendre ce qu'était la puissance de ce souffle et quelle lumière et quelle force peuvent naître de cette intime union des fidèles, du clergé et du pasteur.

Ce qui doit nous émouvoir, c'est que cette Eglise de Shanghaï, comme toute l'Eglise de Chine, était une Eglise jeune. Situation bien différente des vieux pays chrétiens, comme la Hongrie par exemple, où la vie de l'Eglise et sa position dans la nation étaient l'héritage d'une longue histoire. Dans ces vieux pays chrétiens, les communistes pouvaient arguer des nécessités de

réformes d'une Eglise aux structures intimement liées aux institutions temporelles. Dans le cas de l'Eglise de Chine, ils n'avaient pas ce prétexte, mais ils en trouvèrent un autre : le soi-disant asservissement de l'Eglise aux intérêts temporels des nations étrangères. Quand on a vu agir les communistes en Chine, on est surpris de voir le peu d'intérêt qu'ils attachent au prétexte du patriotisme. Une fois exploités les quelques faits qui parfois légitiment leurs attaques, ils en arrivent à la fin idéologique qui polarise toute leur action : le grand péché de l'Eglise catholique, c'est son non-conformisme de pensée. Dès le début, des diocèses entièrement confiés au clergé chinois ont été traités avec beaucoup moins de ménagement que ceux qui restaient administrés par des « étrangers impérialistes ». Prétextes qui d'ailleurs cachent mal la politique antireligieuse. En quoi les clauses religieuses de traités vieux d'il y a cent ans justifient-elles les persécutions contre des prêtres chinois et des chrétiens vivant en 1955 une vie chrétienne admirable, et que l'on met au ban de la société en leur refusant l'occasion de montrer cet amour de leur pays qui leur brûle le cœur ? Aucun d'eux n'a refusé de critiquer les traités inégaux, mais ils n'ont pas renié l'Eglise, ni accusé le représentant du Pape ou leurs évêques, leurs prêtres ou leurs frères. Les communistes identifient la Chine à eux-mêmes, et ce qu'ils demandent dans leurs manifestations de patriotisme c'est une adhésion qui nivelle les consciences. Des chrétiens ne peuvent dire que leur *non possumus*, et ce n'est pas d'un cœur léger, car ils savent, au goût qu'ont les larmes de sang, combien l'unité de la foi est au-dessus de celle qu'exigent les régimes totalitaires. De tous, celui qui ressentit le plus profondément ce drame sorti d'un insoluble dilemme, ce fut Mgr Kiung, celui qui était vraiment *forma factus gregis ex animo* (*I. Petr.*, V, 3) le vrai modèle du troupeau.

L'exemple de Mgr Kiung eut une immense influence dans la Chine entière. Dans certains diocèses, les hauts dignitaires, sans abandonner les principes essentiels (pour ne parler que de ceux qui furent conciliants au-delà des mesures permises), avaient pris une attitude plus hésitante. Il en résulta un grand trouble dans bien des consciences et, ici ou là, de forts groupes de « patriotes » en prirent occasion pour braver les censures du Droit canon et poser des actes qui les mettaient hors de l'Eglise. Bien des communautés chrétiennes furent divisées en factions, sans qu'il fût possible aux consciences inquiètes de voir où était la voie à suivre. Mgr Kiung, par la fermeté de sa droiture, cimenta l'unité de son diocèse dans la fidélité aux grands principes du christianisme. Jamais une parole, jamais un geste qui porte atteinte aux structures essentielles de l'Eglise ou viole la simple justice humaine demandant de ne jamais accuser un innocent. Attitude que l'inhumanité du régime rend héroïque. Il n'est pas si simple, dans une réunion d'accusations, de rester les bras croisés à prier pour des « accusés-condamnés » quand il faut librement lever le poing et crier « A mort ! A mort ! ». Il ne s'agit d'ailleurs plus de simple persécution religieuse, un principe plus général est en jeu. Celui de la dignité humaine. Or, de cette dignité, Mgr Kiung avait un sens très aigu et sa figure n'en est que plus attachante. Ne serait-il plus possible d'être simplement « homme » dans cette nouvelle humanité que le communisme vient fonder ?

A vouloir authentiquement être évêque de Jésus-Christ, Mgr Kiung se dressait face aux exécutants de la politique gouvernementale comme un obstacle à renverser. Pourquoi ont-ils attendu si longtemps pour l'abattre ? Pour une raison que nous exprimerons en citant la Bible : « Parce qu'ils veulent non la mort du pécheur, mais sa conversion. » On a souvent remarqué combien leurs prétentions à la domination des consciences sont tyranniques. Ils veulent la soumission complète, soumission qui ne peut être obtenue que par une désintégration des personnalités. C'est ce qui explique leurs longues attentes dans l'espoir qu'un jour ils pourront trouver la faille qui leur permettra de s'insinuer dans la conscience et de la faire éclater. Ils n'agissent pas autrement que le carrier qui veut briser de gros blocs de rocher. Il entaille la pierre, et, dans la fente, insère un coin de bois qu'il arrose. Le bois se dilate et entraîne la fissure du roc. Les communistes cherchent le défaut pour l'entaille... et tout se disloque.

Le crime de Mgr Kiung fut que la moindre entaille n'entama jamais le bloc sans fissure de sa fidélité. Inconvertissable, il devait disparaître. Mais son Eglise faisait trop étroitement corps avec lui pour qu'on pût porter la main sur lui sans soulever une réaction immédiate et massive. Il fallait donc tout écraser. Avec lui ils arrêtèrent un fort groupe de ses prêtres et des Pères Jésuites travaillant dans son diocèse en même temps que des centaines de laïcs. Moyens élémentaires de la répression brutale.

Etait-ce bien l'enjeu de ce long affrontement ?

La geste de Mgr Kiung, indissolublement, est associée à celle de son Eglise entière. Aux étudiants venus lui dire leur attachement, peu après sa nomination à Shanghaï, il avait répondu : « Dieu vous confie à moi pour que je vous guide. Mais également il se confie à vous pour que vous me souteniez. Nous avancerons ensemble vers les sommets de la sainteté... Puisque j'ai la responsabilité de guider le grand diocèse de Shanghaï, puisque le Seigneur Jésus m'en a lui-même chargé les épaules, je fais serment d'épuiser mes forces pour m'en acquitter. Je souhaite que vous, de toutes vos forces, vous me soutiendrez. »

Les étudiants le soutinrent, mais tout le peuple chrétien aussi, qu'un seul Esprit souda dans l'unité d'une même intelligence. Par-delà les entreprises de divisions et les morsures de la peur, ils vécurent en communion avec leur pasteur cette même glorieuse histoire d'un authentique témoignage chrétien, aux deux aspects inséparables. Témoins de la charité, ils acceptent tous les sacrifices susceptibles d'aider à la paix, mais porteurs de la vraie vie, ils refusent toute compromission qui la tuerait ou la diminuerait, car les fruits du péché ne sont point paix et vie, mais séparation et mort. C'est ce que mettra en lumière un bref aperçu historique de la vie de la communauté catholique de Shanghaï depuis l'entrée des troupes communistes dans la nuit du 24 au 25 mai 1949.

La vie de la communauté catholique de Shanghaï depuis mai 1949

La première année fut calme. Seuls les évêques du Nord de la Chine laissaient prévoir des jours mauvais, mais tout le monde espérait une attitude plus conciliante de la part d'un gouvernement qui

avait fait proclamer, parmi les autres droits des citoyens, celui de pratiquer la religion de leur choix.

Dès l'automne 1950, cependant, les commissaires du gouvernement commencèrent à instaurer, dans les établissements catholiques, écoles et orphelinats, une lutte interne. Il ne s'agissait... que de patriotisme. Pour en donner preuve, il fallait, contre sa conscience, accuser ce que le régime désignait. Accepter d'accuser était se montrer bon patriote ; refuser revenait à se déclarer « réactionnaire » et à encourir ainsi les accusations des bons patriotes. Et il n'y avait pas de « mais... », car une autre alternative n'était pas admise. « Séparer les amis des ennemis », répétaient implacablement les slogans.

Dans le courant de l'hiver, la population fut mise en demeure de signer un « pacte patriotique ». Le texte était franchement partisan, mais, à la rigueur, on pouvait accepter toutes les clauses sauf une : « Je donne mon appui au communisme. » Les catholiques signèrent le pacte en faisant une réserve expresse sur l'article inacceptable. Restriction impardonnable ; les catholiques, aux yeux des communistes n'étaient pas patriotes. Cela paraît invraisemblable à nos esprits pétris de libéralisme, mais en régime totalitaire il faut tout prendre et tout subir.

La triple autonomie.

Au début de 1951, une nouvelle initiative du gouvernement assombrit encore l'horizon. Les Comités de réforme pour la triple autonomie (administrative, financière et apostolique), dirigés par des activistes entièrement à la solde du bureau des affaires religieuses, nouvellement créé, voulurent s'arroger le gouvernement effectif de l'Eglise. Suivant le mot trop fameux du haut-commissaire Hati Yü-p'ing venu de Nankin admonester les étudiants catholiques de Shanghaï, il fallait transformer l'Eglise en une « Association culturelle patriotique », c'est-à-dire un instrument de propagande gouvernementale. Cadavre d'Eglise où seuls subsisteraient les rites, gardé par un clergé plus occupé à faire chorus avec les doctrinaires du parti qu'à prêcher la vraie Parole de Dieu.

Le plan échoua, mais les catholiques comprenaient de plus en plus clairement que leur fidélité à l'esprit de l'Eglise prenait, aux yeux des communistes, figure d'opposition irréductible et de révolte. Aussi, quand, le soir du 27 avril 1951, la police fit la première grande rafle des « contre-révolutionnaires », plusieurs étudiants catholiques furent-ils arrêtés. Leur crime était d'avoir osé prendre la parole pour exprimer les raisons de conscience qui avaient motivé les refus de certains de leurs camarades pour la triple autonomie. Dès le lendemain, toute la population était invitée par la voix des haut-parleurs à sanctionner le verdict d'accusation des « coupables ». Les étudiants catholiques devaient accuser leurs camarades emprisonnés la veille, sous la peine de se voir mis sur les listes noires des prochaines arrestations.

Pris entre la fidélité et la peur, certains hésitèrent. Quelques-uns, plus faibles de caractère, commencèrent à accuser leurs frères et à réclamer leur écrasement. Mais la masse des étudiants catholiques et des fidèles, à l'exemple de Mgr Kiung, entra résolument dans la voie de l'héroïsme. Ils désiraient l'entente, mais refusaient de se faire par des accusations les bourreaux de leurs frères. Les exécutions se multiplaient, tout le monde le savait puisque le gouvernement se glorifiait de supprimer les contre-révolutionnaires par fournées de 300, et la peur commençait à hanter l'esprit de beaucoup. C'est alors que fut mise en chinois cette émouvante prière du fidèle qui mendie le courage. Les chrétiens la recopiaient de leurs propres mains et la glissaient dans leurs livres de prières « Seigneur. Ah ! j'ai peur de ma peur, peur de t'abandonner... »

La situation s'aggravait. Le 3 juin, l'abbé Jean Tung, originaire de Shanghaï, prononçait à Chungking son fameux discours. Il acceptait que son corps fût mis en pièces, mais suppliait le gouvernement de ne pas exiger des catholiques la condamnation du représentant du Pape, S. Exc. Mgr Riberi, internonce. Si les catholiques étaient contraints d'aller ainsi contre leurs convictions les plus intimes, toute entente devenait impossible entre eux et les autorités. La voix qui mendiait le minimum de compréhension nécessaire à la coexistence dans la paix, fut étouffée dans les prisons. La campagne de signatures pour l'expulsion de l'internonce s'étendit à tout le pays et les catholiques furent soumis à des pressions et des vexations sans nombre.

S'engageant dans une politique de violence, ces communistes, le 9 août, arrêtèrent le P. Béda Tsang, Jésuite chinois, dont ils redoutaient l'influence sur tout le diocèse. L'émoi fut considérable.

Cette politique était voulue, car, en haut lieu, un durcissement d'attitude avait été décidé. Ecartant le groupe de notables catholiques qui, jusque-là se tenait en contact avec elle pour le règlement des affaires courantes, l'autorité communiste, le 18 septembre, constitua un Comité catholique réformiste. Les membres de ce Comité étaient des apostats à qui leur conscience avait permis d'attaquer le représentant du Saint-Père et d'accuser leurs frères, tout spécialement ceux qui avaient disparu au fond des geôles.

Si les communistes recherchaient un ralliement des catholiques, en leur laissant le droit de rester authentiquement catholiques, on comprend difficilement pourquoi ils écartaient les gens qui réaffirmaient leur désir de paix, même après les arrestations, pour lier parti avec une poignée d'apostats, déjà séparés de la masse fidèle par la barrière des excommunications. Mais si le vrai but de la politique gouvernementale était de vider l'Eglise de son esprit et de sa substance pour la réduire à l'état d'une simple association culturelle bien domestiquée, alors le nouveau raidissement prenait tout son sens, comme aussi le recours à la violence. Ils allaient chercher à obtenir par la peur une soumission veule qu'ils savaient ne pouvoir provoquer dans un dialogue d'égal à égal.

La Légion de Marie.

Le 5 octobre, la police arrêta les principaux directeurs de la Légion de Marie ; le 8, le Comité de l'administration militaire de Shanghaï dénonçait le mouvement comme une organisation internationale d'espionnage et donnait l'ordre à tous ses membres de venir signer une déclaration reconnaissant tous les crimes commis par la Légion. Pour faire preuve de bonne volonté, Mgr Kiung déclara la Légion dissoute. Les autorités exigèrent malgré tout l'enregistrement. Il y eut des fléchissements, dont quelques-uns furent suivis d'admi-

rables repentirs, mais la quasi-totalité des Légionnaires refusa de calomnier son mouvement.

Le gouvernement sentit vite le ridicule de la situation. Ses ordres étaient simplement ignorés par les Légionnaires. Il fallait mettre en branle le formidable appareil de la justice populaire. Pour la première fois, la ville entière fut mobilisée pour peser de tout son poids sur cette poignée de jeunes catholiques réfractaires. La presse, la radio, les affiches ne parlaient plus que des agents provocateurs de la Légion de Marie. C'était devenu l'unique sujet de discussion dans les réunions des associations populaires. Des groupes d'activistes entreprenaient le siège de chaque Légionnaire en particulier. Plusieurs jeunes filles de la Légion furent même traînées de force jusqu'au plus proche bureau de l'enregistrement. Mais lesdits bureaux, ouverts à cet effet dans les différents coins de la ville, attendirent pendant des mois des repentis qui ne vinrent jamais. Des moyens de pression aussi spectaculaires rendaient cet échec cuisant aux yeux de la population. Dans la ville de Shanghaï, les communistes venaient de subir la première grande défaite de leur campagne antireligieuse.

Pendant ce temps, le P. Béda Tsang, épuisé par d'interminables interrogatoires et tombé gravement malade, échappait à ses geôliers. C'était le matin du 11 novembre 1951. La nouvelle de sa mort transforma toute la chrétienté de Shanghaï. Quelle fierté... Un de leurs prêtres venait de donner sa vie en refusant de se retourner contre ses frères. Les foules se pressèrent dans les églises trop petites pour des messes d'action de grâces, et, avec une ferveur encore inconnue, expérimentèrent leur communion dans la foi. L'intensité de cette expérience fut l'origine des grandes célébrations religieuses qui, à partir de cette date, se multiplièrent.

Les communistes s'inquiétèrent de ce regain de ferveur. Mieux valait enterrer l'affaire de la Légion. Il ne serait plus demandé aux Légionnaires de s'avilir. Par personnes interposées, des tractations s'engagèrent avec l'évêque. Au début de décembre, le maire-adjoint P'an Han-nian rencontra Mgr Kiung. L'Eglise irait jusqu'à la limite des concessions possibles. Les Légionnaires pourraient signer la formule officielle, mais pour ne pas heurter leur conscience, ils ajouteraient une note restrictive sous leur signature. Les communistes semblèrent accepter, puis s'opposèrent, en fait, à ce que quoi que ce soit fût ajouté au texte de la loi, et pour intimider les Légionnaires, arrêtèrent l'ex-aumônier d'un des groupes de l'Université l'Aurore. Les catholiques rompirent les conversations. Les Légionnaires refusèrent l'enregistrement inacceptable et les autorités restèrent sur l'amertume de leur échec.

Le mouvement de la « Refonte de la pensée. »

Au début de 1952, pendant que la ville était travaillée par la campagne contre la corruption, dite campagne des « 5 anti », et que l'épidémie de suicides qu'elle déclencha prenait des proportions inquiétantes — jusqu'à plusieurs centaines par jour, — les catholiques, pour la plupart de condition modeste, profitèrent d'un certain répit. Il ne fut pas de longue durée, car sur la campagne des « 5-anti » se greffa le mouvement de la « Refonte de la pensée », dont le but était la mise à l'unisson des milieux universitaires. Les étudiants catholiques de l'ancienne Université catholique l'Aurore furent l'objet d'une prédilection spéciale. On fit venir de Pékin, exprès pour eux, 40 commissaires spéciaux, dont le nombre fut rapidement doublé. Pendant quatre mois, ces spécialistes du lessivage cérébral usèrent de tous les moyens de persuasion, de la déduction à la menace, pour étouffer chez ces étudiants la vie mystérieuse qui faisait d'eux des hommes et non des exécutants domestiqués. Effort qui se solda par un échec définitif. On profita alors de la réorganisation des institutions scolaires pour disperser les catholiques, mais partout où ils allèrent ils emportèrent le ferment de leur esprit chrétien. Dans une Université, on leur demanda : « Qui vous a envoyés ici... Vous faites de la résistance ? — Nous sommes envoyés ici, répliquèrent-ils, par le gouvernement. »

La trêve de 1952.

Après trois ans d'affrontement, la chrétienté de Shanghaï était plus vivante que jamais, et, manifestement, les attaques des communistes étaient pour quelque chose dans ce regain de ferveur. Des responsables de la politique antireligieuse s'imposèrent une sérieuse autocritique. Il en résulta un renouvellement presque complet du personnel du bureau des affaires religieuses pour la ville. Le 22 septembre 1952, les nouveaux responsables organisèrent une entrevue avec les représentants de l'évêque. Les tractations portèrent sur la participation des catholiques au Congrès de la paix de Pékin et sur la réduction des taxes écrasantes que l'évêché devait payer pour les propriétés des églises. En dépit des violences passées, les catholiques réaffirmèrent leur désir de paix, mais refusèrent, comme toujours, un compromis tortueux. Les communistes ne voulurent donner aucune assurance claire ; malgré cela, les porte-parole de l'évêque manifestèrent encore leur décision de tout faire pour favoriser une accalmie.

Une sorte de trêve s'institua, que les communistes cherchèrent à utiliser pour noyauter les organisations catholiques. Il y aurait eu danger si l'enthousiasme des chrétiens avait été quelque chose d'humain. La vague était infiniment plus profonde. Obligés d'accepter la perte de tout, voire de leur liberté ou de leur vie, pour témoigner de leur foi au Christ et à son Eglise, les chrétiens avaient ouvert leur âme toute grande au flot de cette grâce qui fait les saints et les martyrs. A la faveur du calme retrouvé, la vie chrétienne s'épanouissait avec la majesté et la puissance d'un grand fleuve qui, sorti des gorges de la montagne, atteint les vastes plaines. De grandes célébrations liturgiques, centrées sur l'Eucharistie et la messe, rassemblaient presque continuellement les chrétiens dans une communion que ces réunions rendaient tangible.

Souvent, une célébration spéciale groupait des délégations de toutes les paroisses. L'évêque était là, au milieu d'eux, centre visible de leur unité, rocher du salut au milieu de la tempête, ange de leur Eglise, visible représentant du Christ parmi eux. En même temps, groupes d'études religieuses et de formations spirituelles, retraites fermées, séries de prédications, s'efforçaient de satisfaire un besoin toujours plus grand de vie intérieure, de connaissances des vérités chrétiennes, et d'une expérience vécue du mystère de l'Eglise. Les communistes constataient avec dépit qu'ils perdaient maintenant la bataille de la paix.

La nuit du 15 au 16 juin 1953.

La trêve dura le temps qu'il fallait pour préparer un nouveau coup. Dans la nuit du 15 au 16 juin 1953, la police occupait six résidences de prêtres, dont plusieurs paroisses et la grande résidence des Pères Jésuites de Zi Ka Wei avec le scolasticat attenant. Plusieurs prêtres furent immédiatement conduits en prison et les autres gardés à domicile. Une grande campagne se déclencha contre les « criminels » de l'Eglise catholique. Prêtres et laïcs devaient accuser les coupables désignés et les chasser de leur église. S'ils refusaient, eux-mêmes allaient les rejoindre dans les prisons.

Le général Ch'en Yi, maire de Shanghaï, intervint en personne devant l'Assemblée des représentants du peuple de la ville, convoquée en session extraordinaire, pour « étudier les agissements criminels de certains éléments de l'Eglise catholique », et y prononça un discours lourd de menaces. Tout citoyen avait le devoir de faire pression sur les catholiques pour les amener à accuser les autres. Des prêtres subirent la torture d'interrogatoires durant cinquante, soixante et même, dans un cas, cent vingt heures consécutives. Chaque chrétien, chez lui, au travail, dans la rue, était harassé par des activistes. La quasi-totalité des missionnaires étrangers fut expulsée. Mais les coups les plus durs frappèrent les Chinois, à l'entière merci du gouvernement de Pékin.

Les prêtres chinois les plus influents sur la jeunesse et les meilleurs prédicateurs disparurent dans les prisons, puis ce fut le tour des militants laïcs, puis encore d'autres prêtres. Malgré ces nouvelles « terreurs », les célébrations continuaient, souvent présidées par l'évêque en personne. Déçus dans la ville, les communistes se tournèrent contre les prêtres de la région environnante. Ceux-ci, conduits de force à Nankin pour une session d'endoctrination, finirent par signer une déclaration assez équivoque que presque tous, par la suite, désavouèrent. Le miracle de la grâce continuait. Les communistes avaient meurtri l'Eglise, ils ne l'avaient pas mise à leurs pieds.

Avant les événements de septembre 1955.

Deux années de calme relatif suivirent cette grande attaque. Il fut impossible de reprendre les réunions de formation par petits groupes, qui pendant plusieurs années avaient été le grand moyen d'action sur les jeunes. Il y eut encore quelques arrestations de prêtres, mais, malgré cela, la vie de la communauté chrétienne de Shanghaï continua à s'approfondir dans le calme jusqu'à la dernière et terrible tempête.

Les événements relatés au début de cet article, cette attaque d'une violence inouïe contre l'Eglise, sont liés à d'autres qu'il sera bon de rappeler brièvement. Dans sa chute, Kao Kang, l'ancien grand chef de la Mandchourie, avait entraîné Jao Shu-Shih, la plus haute autorité de la Chine de l'Est, dont Shanghaï est le centre administratif. Au printemps de cette année, le terrible Yang Fan, ancien chef de la police de la ville et auteur des grandes rafles de 1951, avait été condamné pour mollesse dans la répression des ennemis du régime et fusillé. P'an Han-nian, le maire-adjoint, qui administrait effectivement la ville en l'absence de Ch'en Yi, avait été incarcéré pour la même raison. Cette arrestation ne présageait rien de bon pour les catholiques. Se souvenant de la part qu'il avait prise dans les attaques contre l'Eglise et dans les tractations avec l'évêque, les chrétiens s'inquiétèrent avec raison, de voir qu'on lui faisait un crime de n'avoir pas écrasé l'opposition. Les nouveaux cadres furent mis en place, et, pendant l'été, les grandes purges recommencèrent. On estime que 20 000 personnes disparurent. Il y eut des catholiques parmi ces victimes, mais la grande attaque contre l'Eglise ne devait venir que plus tard. Après l'affaire de Kao Kang, un nouveau « scandale » donna l'occasion aux communistes de sonder les consciences de tous les Chinois. Le cas de l'écrivain Hu Feng devint la pierre de touche de la fidélité au régime. Hu Feng, progressiste et marxiste, disciple du Lu Haün le Gorki de la Chine, avait eu l'audace d'entretenir, avec un groupe d'amis, une correspondance dans laquelle il les encourageait à user de leur influence pour essayer de libérer les lettres chinoises de la servitude politique. La correspondance fut découverte et une violente indignation saisit les chefs du parti... Combien de Chinois pensaient comme Hu Feng ? Le cas fut utilisé comme test de la fidélité profonde de toutes les consciences. L'analyse du cas et l'examen personnel imposé à chacun, devait mettre au grand jour l'aberration de tous ceux qui étaient dans la même disposition d'esprit. Les communistes profitaient du scandale pour une nouvelle « refonte de la pensée ».

Le cas fut posé devant les chrétiens comme devant les autres. Obligés de lire le pamphlet « document du contre-révolutionnaire dénommé Hu Feng », la plupart des chrétiens refusèrent « en conscience » de signer des pétitions demandant un impitoyable châtiment pour le déviationniste. Les récalcitrants furent classés parmi les individus de l' « espèce de Hu Feng ». C'était un bon pour un séjour en prison. Juste avant que la folie persécutrice ne vienne fondre sur eux, ces gens fidèles à leur conscience d'homme ajoutaient à la liste de leurs crimes celui d'être humain et de s'opposer à une justice qui frappait un autre homme, fut-il marxiste ou catholique. Et dire que l'on reprochait aux premiers chrétiens de Rome d'être « ennemis du genre humain ». Ce qui est sûr, c'est que les païens, qui ne pouvaient comprendre les merveilles de la grâce, étaient stupéfaits de voir ce respect de la personne humaine au péril de la vie.

Semaine après semaine, les arrestations des catholiques se multipliaient. L'heure du grand coup approchait.

Le 7 septembre, des commissaires exigèrent une entrevue avec l'évêque. Ce fut clair et bref. La chrétienté de Shanghaï devait se purger de ses éléments contre-révolutionnaires à l'exemple des autres couches de la population de la ville. A l'évêque de prendre l'initiative du mouvement et d'inviter lui-même ses prêtres et ses chrétiens à entreprendre avec les commissaires du gouvernement des sessions de réforme idéologique. Sinon, le diocèse entier serait écrasé. L'évêque le premier n'avait qu'à se le tenir pour dit. Ces propositions venaient malheureusement après de trop nombreuses expériences. Avec les communistes, les sessions d'endoctrination ne restent pas sur le plan théorique. Il faudrait passer aux actes, découvrir parmi ses frères des ennemis, les attaquer, les salir et réclamer leur arrestation que la police s'empresserait d'effectuer. Si les communistes insinuaient à l'évêque qu'il sauverait sa propre personne en acceptant le marchandage, c'est que c'était leur

indubitable avantage : non seulement les corps ou leur résistance nerveuse, mais les consciences, auraient été brisés. Le pasteur choisit de donner sa vie pour les siens. Les communistes devraient le renverser le premier, mais les âmes, elles, seraient sauvées.

Mgr Kiung avait opté pour le plus grand amour. Il n'attendit pas longtemps la réalisation. Le lendemain la police l'arrêtait (1).

La chrétienté de Shanghaï décapitée

Dans la nuit du 8 septembre, pendant que de tous les coins de la ville les autos de la police rentraient chargées de leur nouvelle cargaison — le premier évêque chinois de Shanghaï, une trentaine de prêtres et de religieux diocésains ainsi que près de 300 catholiques, — les employés de la presse, de la radio, des services d'affichage, s'affairaient à saisir brusquement le peuple des machinations de ces dangereux criminels et les désigner à la vindicte des 5 millions d'habitants de la ville.

Après la nuit du 8 septembre.

Les journaux du 9 septembre apprenaient, par des titres énormes, à la population à peine éveillée qu'elle venait d'être débarrassée de la sinistre bande du criminel Kung P'in-mei. Nul n'aurait plus le droit de désigner autrement S. Exc. Mgr Ignace Kiung. Laissant les lecteurs dans une salutaire incertitude sur le nombre des victimes, le Comité officiel nommait seulement quatre autres membres importants de la « bande » (des prêtres chargés du Séminaire, de la jeunesse catholique et un intrépide curé de paroisse). L'éditorial du *Hsin-wen jih-pao* définissait le but de cette campagne définitive contre l'Eglise en ces termes : « Détruire intégralement le groupe contre-révolutionnaire de Kung P'in-mei et éliminer tous les éléments contre-révolutionnaires cachés dans l'Eglise catholique. »

L'article de tête de ce journal expliquait le sens de l'épithète « contre-révolutionnaire ». Il fallait appuyer l'accusation sur des faits précis donnant une apparence de légalité à ces arrestations. Les crimes les plus graves — comment pourrait-il en être autrement — n'étaient que basse calomnie. Pour faire oublier que l'évêque de Shanghaï et les siens avaient soigneusement évité toute résistance proprement politique et toujours donné des signes évidents de leur bonne volonté de paix, le gouvernement les affublait du nom d' « espions internationaux ». « Ce groupe de criminels, écrivait le *Hsin-wen jih-pao*, avec Kung P'in-mei pour chef, à la solde d'espions impérialistes, sous le couvert de l'habit religieux et en s'abritant derrière l'organisation de l'Eglise catholique, ont étendu leurs agissements à toute la Chine pour recueillir des informations. Ils ont volé à la nation d'importants renseignements militaires, administratifs et économiques, et les ont transmis à des organismes impérialistes d'espionnage. » Pour donner un semblant de raison à ces fantaisies, les autorités d'un gouvernement « qui ne se trompe jamais », avançaient cet énorme mensonge : « Ils ont créé un parti révolutionnaire du salut public, un Comité de jeunes Chinois révolutionnaires ainsi que divers autres organisations. » Le Christ n'était-il pas un agitateur ennemi de César ?

Une seconde catégorie de crimes reposait sur des faits réels, mais grossièrement défigurés. Si les chrétiens défendaient héroïquement l'usage pacifique de leurs églises et gardaient les abords de la Table Sainte, c'est qu'ils étaient incité par « la bande Kung P'in-mei à créer des désordres publics et à combattre les chrétiens patriotes ». Si les étudiants dispersés par les autorités aux quatre coins de la Chine redonnaient courage aux chrétiens désemparés, c'est qu'ils avaient été envoyés par ladite bande « comme agents chargés de faire du sabotage ».

Habilement mélangées à ces calomnies, quelques accusations parfaitement fondées leur donnaient une note de vraisemblance. Mais la simple liste de ces délits est une preuve évidente de persécution religieuse. Crime pour les Légionnaires, après la dissolution de leur organisation, de refuser de reconnaître en elle un organisme d'espionnage international. Crime pour l'évêque et ses prêtres d'avoir accueilli les anciens Légionnaires dans les groupes diocésains de Jeunesse catholique. Crime aussi que d'avoir « prié Dieu pour les catholiques contre-révolutionnaires arrêtés par le gouvernement du peuple ». L'humour, décidément, s'acharne à déserter les propagandes totalitaires !

On comprend pourquoi le carmel de Zi-Ka-Wei n'a pas été épargné par les rafles du mois de septembre. Deux religieuses chinoises furent arrêtées (les autres doivent rentrer dans leur famille et les étrangères ne tarderont pas à être expulsées).

Leur vocation étant de prier pour tous ceux qui sont dans la peine, l'ayant fait à longueur de journée pour les emprisonnés, elles se sont par là même rendues coupables « d'activités subversives contre l'Etat ». Sainte Thérèse n'avait pas pensé à cela en définissant leur vocation de prière et de pénitence.

Plusieurs centaines de chrétiens et de chrétiennes, tout aussi innocents que les Carmélites, sont maintenant dans les prisons communistes, occupés à trouver leurs crimes qu'ils ignorent. Les services des anciens hôpitaux catholiques ont été spécialement touchés. Dans l'ancien hôpital Sainte-Marie, 40 docteurs, infirmières et employés furent arrêtés dans la fameuse nuit. Le gouvernement du peuple n'hésite pas à priver les malades des soins d'un médecin compétent si ses idées ne sont pas au point. Ceux qui, par leur valeur professionnelle, sont le plus aptes à participer à l'effort de reconstruction du pays, sont aussi plus étroitement soumis à la rééducation idéologique. Comme le répète cyniquement la propagande, il n'y a d'échappée pour personne, « *mei yeou ch'u lu* ».

Le journal du 9 relançait la vieille question de l'enregistrement des Légionnaires. Ils devaient se présenter à la municipalité entre le 9 et le 20 sep-

(1) Sous le titre *Le dernier geste de S. Exc. Mgr Kiong, évêque de Shanghaï*, l'Agence *Fides* du 17 décembre 1955 parle en ces termes du vaillant prélat :

« Au début de septembre, les communistes vinrent tenter une dernière fois Mgr Kiong, évêque de Shanghaï : « Vous pouvez vous libérer de toutes taxes et de tous impôts, l'Eglise ne sera plus attaquée dans la presse, nous vous laisserons libre de faire les mutations de prêtres comme il vous semblera bon, si seulement vous voulez imposer à vos prêtres ou seulement leur permettre de prendre part aux cours d'endoctrination. »

S. Exc. Mgr Kiong refusa net, comme il avait refusé déjà en maintes autres circonstances, bien conscient de ce qui l'attendait. Le 8 septembre, dans la nuit, il était arrêté avec une partie de son clergé et des milliers de chrétiens.

Mgr Kiong, par la sainteté de sa vie, la fermeté inébranlable de son attitude, son attachement indéfectible au Saint-Siège s'est placé au niveau des plus grandes figures de l'Eglise. Il est le digne représentant de la magnifique chrétienté chinoise. »

tembre pour signer ces textes odieux qui leur faisaient renier leur mouvement. « Une fois la limite passée, ceux qui ne se seront pas enregistrés seront punis avec sévérité. »

D'autres ont été également menacés d'être inclus dans les prochaines rafles. Les prêtres non encore emprisonnés se répartissent en deux catégories. Les uns, aux arrêts à domicile, étaient sequestrés et éduqués sur place avec un régime voisin de celui d'un prisonnier. Les autres, au nombre de 54, furent conduits de force, dès le matin du 9 au bureau des affaires religieuses. Matins et soirs ils durent retourner écouter le même avertissement. Pour échapper au sort du « criminel Kung P'in-mei » ils devaient donner la preuve concrète qu'ils se désolidarisaient de lui en l'accusant. Les prêtres, et aussi tous les fidèles, savent, en Chine, que l'on encourt l'excommunication si l'on attaque les autorités ecclésiastiques. Le bureau des affaires religieuses le sait plus que tout autre, car on a des milliers de fois répondu à ses demandes d'accusation par des textes du droit canon, spécialement tel et tel numéro que tout le monde citait. Mais le bureau se met au-dessus de toutes les Congrégations romaines. Il définit lui-même les obligations d'un bon catholique et patriote. L'évêque ne mérite plus aucun respect. Les catholiques se doivent de l'accuser et leur conscience peut être en paix. Le gouvernement prend en main le pouvoir des clefs. Prétentions de définir les devoirs des catholiques qui seraient ridicules s'il n'était trop clair qu'ils ne veulent pas une Eglise forte et libre, mais une marionnette entre leurs mains.

Le Séminaire régional de Zi Ka Wei, confié aux Pères Jésuites, venait de rouvrir ses portes à 350 élèves (Grand Séminaire, Petit Séminaire et Ecole préparatoire) venus de toutes les provinces de Chine, car depuis quelque temps, il était le seul Séminaire fonctionnant encore sur toute l'étendue du pays soumise au gouvernement. Les Pères une fois arrêtés, le Séminaire a été transformé en un vaste camp de rééducation. Qu'adviendra-t-il de cette jeunesse ? La même chose qu'à Pékin : les personnalités plus fortes seront conduites en prison. Les autres, après six mois ou plus de rééducation, seront dispersées. Elle s'est maintenant tarie, cette source de prêtres admirables, qui, pendant ces six années de régime communiste, a fourni d'imposantes promotions de nouveaux prêtres. Combien de temps ceux-ci devront-ils attendre la joie d'imposer les mains sur d'autres jeunes hommes ?

Les Shanghaïens fonctionnaires, ouvriers, ménagères qui lisaient la presse du 9 septembre, étaient libres. Mais le soir même, quelles que soient leurs pensées intimes, ils devaient lever le poing dans les réunions populaires en réclamant un châtiment impitoyable pour les criminels ; surtout, il leur faudrait se retourner contre les catholiques encore en liberté en tâchant de briser la résistance de leur conscience. Violemment pris à parti, les chrétiens devaient lire à haute voix les odieuses calomnies des journaux et exprimer leurs opinions devant le peuple. Se dérober, c'était déjà se condamner. Qui n'accusait pas était un contre-révolutionnaire, complice des machinations de la bande de Kung P'in-mei. Drame terrible : non seulement accabler des innocents, mais dénoncer son évêque et se mettre *ipso facto* hors de la communion de l'Eglise.

Dans les maisons où un catholique avait été arrêté, des activistes se succédaient pour obtenir que les autres membres de la famille désavouent les crimes, soit de leur mari ou de leur femme, soit de leur fils ou de leur père. Comment accepter pareille dégradation ? C'est pour cette campagne d'avilissement que des millions de Shanghaïens ont été mobilisés. On traque des hommes, on les harcèle nuit et jour jusqu'à ce que craque la résistance nerveuse. Le spectre hideux de la peur, chez les plus faibles, affole l'esprit en déroute et laisse à de pauvres gens anéantis la honte de leur effondrement : « Il y a deux routes. Une qui conduit à la mort. Une qui conduit à la vie. Accusez ! »

Il y a eu, et il y aura, au milieu d'actes admirables, des faiblesses, des effondrements et de vrais reniements. Il ne faut pas s'en étonner. La grâce est toute-puissante, mais elle agit dans une nature humaine pleine de misère. Mais, vrai miracle de la grâce, dans sa quasi-totalité, la chrétienté de Shanghaï a embrassé la croix du Christ avec un calme et une résolution qui s'étaient fortifiés dans le jeûne et la prière. Matins et soirs, les fidèles ont envahi les églises. Les laïcs dirigeaient la prière commune et le chemin de croix qui les fait communier, et à la Passion du Sauveur et à celle de ses membres livrés pour un temps à la folie des persécuteurs.

La rafle du 26 septembre.

Cette fois-ci, le dépit des communistes s'est transformé en rage froide. Le nouveau maire-adjoint, écrasant ce que P'an Han-nian avait épargné, a dirigé, le 24 septembre, sur les pelouses du Canidrome, une immense réunion d'accusation : 17 000 personnes convoquées d'office et soigneusement encadrées de commissaires, ont hurlé contre les criminels de l'Eglise catholique. Ecoutant la voix du peuple, le 26 septembre, la police a opéré une rafle massive deux fois plus considérable que celle du 8. En une nuit, 600 catholiques ont été emportés par les voitures cellulaires. La liste des prêtres (et quelques Frères) emprisonnés en deux semaines a atteint la quarantaine, dont la moitié de Jésuites, sans compter 36 séminaristes et deux élèves de l'école préparatoire, ainsi que diverses Sœurs chinoises (dont 4 auxiliatrices du Purgatoire). Les Légionnaires qui ne s'étaient pas soumis ont été évidemment emportés par la vague ; et bien d'autres : tous les membres actifs des anciens groupes d'Action catholique.

Entre le 8 et le 26 septembre, un millier de catholiques, prêtres, séminaristes, Sœurs et laïcs ont disparu dans les prisons pour la seule ville de Shanghaï.

Dans les diocèses environnants.

Les diocèses environnants ont été englobés dans la tourmente. On apprit qu'un autre évêque chinois, Mgr Chu, un des six premiers évêques chinois consacrés par Pie XI, avait été incarcéré le 8 septembre, le même jour que Mgr Kiung et que son diocèse au nord de Chekiang était comme Shanghaï décimé par de grosses rafles. C'est véritablement toute la Chine de l'Est qui, à la suite de la purge de ses dirigeants, procède à une liquidation des églises non domestiquées. D'après les accusations des journaux, 300 arrestations ont été effectuées à Soochow, y compris le vicaire général ; 450 à Nankin, dont 2 Franciscaines ; 820 à Anking ; 380 à Wuhu ; 6 prêtres de Haimen ont été emprisonnés ainsi que le vicaire général de

Pong-Pu. La radio de Tsinan a annoncé l'arrestation de « 20 criminels, dont 2 prêtres ». La liquidation du 26 septembre a définitivement fait le vide dans les rangs du clergé de Shanghaï. Les communistes sont allés chercher dans les diocèses voisins quelques prêtres qui, en 1953, lors du pseudo-Congrès ecclésiastique de Nankin, avaient eu un premier fléchissement. Ils s'étaient rétractés, mais la disparition de la grande personnalité de Mgr Kiung a favorisé leur rechute. Les chrétiens de Shanghaï se voient affligés, pour la première fois, cette épreuve particulièrement douloureuse de n'avoir presque plus que des prêtres qui ont perdu le droit à leur confiance.

Le drame des chrétientés de Chine.

Cette dernière manœuvre, qui répète le drame de tant d'autres chrétientés de Chine, arrive bien trop tard pour entamer l'unité de l'Eglise de Shanghaï. Surtout, les absents sont là terriblement présents. Contre eux, les puissances de la propagande officielle s'acharnent. Dans les journaux du 2 octobre, les violences contre Mgr Kiung et les siens dépassaient toute mesure. Se doutaient-ils, les auteurs de ces outrances, quelle fierté ils éveillaient au cœur blessé de tous ceux qui ont perdu leur pasteur ? Au même moment, avec un invraisemblable sens de l'à-propos, les commissaires se faisaient agents recruteurs du culte : « Mais ne craignez donc pas d'entrer dans les églises, c'est le désir du gouvernement. »

L'avenir n'est pas brillant pour ceux qui font des rêves humains. On vient juste d'apprendre les nouvelles arrestations de prêtres chinois à Canton ! Mais c'est l'aube d'une nouvelle ère des confesseurs de la foi. Chacun dans les chrétientés de Chine peut être appelé à sacrifier sa liberté ou sa vie. Les communistes, d'habitude si attentifs à éviter de faire des martyrs, ont fusillé 17 des 300 chrétiens arrêtés le 8 septembre. L'Eglise, elle, ne meurt pas.

Jusqu'à ces tout derniers temps, le rayonnement de la vie des chrétiens de Shanghaï s'extériorisait de façon spectaculaire. Mais déjà, depuis longtemps, un lourd silence recouvrait les chrétientés de l'intérieur. Ces pages, en parlant de Shanghaï, voudraient être aussi un rappel de l'héroïque résistance de ces quelque 3 millions ou 4 millions de catholiques maintenant muselés. Le sang et les pleurs ont une voix plus puissante que les hurlements de toutes les radios du régime de Pékin. Cette voix, par-delà les frontières, atteint le cœur de tout homme encore sensible aux douleurs du prochain, et surtout, s'élevant au-dessus de la détresse d'une humanité défigurée, puissante propitiation, elle touche le Cœur de Dieu.

En lisant ces lignes, beaucoup diront : comment avons-nous ignoré ? De grandes campagnes de presse sont faites pour de moindres causes. Peut-on laisser un évêque de la grandeur de Mgr Kiung disparaître sans que des millions de voix s'élèvent ? Assez de récits ont été faits par des missionnaires pour que l'on sache quel sort l'attend devant ses accusateurs.

Pour ceux qui croient, un devoir s'impose, celui de la prière. Un Père, témoin des arrestations de septembre et expulsé peu après, a pu dire adieu en chinois à un prêtre déjà mis aux arrêts à domicile, en présence d'un policier. Ce prêtre ne lui a dit que ces mots : « Dites simplement à tous de prier pour nous. »

Allons visiter par la prière jusqu'au fond des prisons où les juges torturent d'interrogatoires sans fin tous les catholiques qui s'y trouvent. Nous savons que leur fidélité est en partie liée à la nôtre, car Dieu a ainsi tissé les liens intimes qui unissent tous les membres de son Corps Mystique. Que leur angoisse monte aussi dans nos cœurs et qu'elle nous jette dans une prière ardente pour tous les fidèles de Chine, dans et hors des prisons, et tout spécialement pour Mgr Kiung, ses prêtres, ses auxiliaires et ses fidèles. Ainsi, ils auront, à chaque instant, la force de suivre cette voix de leur conscience, plus puissante que celle de leur bourreaux, qui leur crie que, de toutes fidélités, la plus haute est celle qu'on doit à Dieu et à son Eglise.

Octobre 1955.

P. J.-A. LEFEUVRE et P. Y. RAGUIN, S. J.

NOTE. — Ceux qui désireraient une plus ample information sur la vie de la communauté catholique de Shanghaï depuis l'arrivée des communistes, en mai 1949, trouveront une documentation précise et abondante, avec de nombreux textes de sources catholiques et communistes dans le livre du P. J. A. Lefeuvre, S. J. : *Shanghaï. Les enfants dans la ville*, à paraître en novembre, conjointement aux Editions Castermann et aux Editions de *Témoignage chrétien*, à Paris.

Renseignements complémentaires.

1. Mgr Ignace Kiung (en mandarin : Kung), né près de Dan-Mu-Ghiao (*N. B. :* les noms de cette courte biographie sont donnés en dialecte de Shanghaï) en 1901.

Ecole primaire à Dan-Mu-Ghiao, secondaire à Zi-Ka-Wei. Petit et Grand Séminaire à Zi-Ka-Wei.

Ordonné prêtre à Zi-Ka-Wei en 1929.

1929-1933, missionnaire à Kao-Ghiao (Pu-né). 1933-1937, directeur de l'école secondaire de Son-Kang. 1937-1943, directeur de l'école préparatoire de l'Université l'Aurore. 1943-1949, directeur de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, à Shanghaï, puis supérieur des Petits Frères de Marie.

18 juillet 1949, nommé évêque de Soochow et consacré le 7 octobre 1949.

Après son transfert à Shanghaï, il restera administrateur apostolique de ce diocèse, qui comprend 3 millions d'habitants, 25 000 chrétiens et 18 prêtres.

Juillet 1950, nommé évêque de Shanghaï, prise de possession le 9 août 1950.

2. Renseignements à la date du 10 octobre 1955.

Jésuites arrêtés au 8 septembre : 8. Arrêtés le 8 : 14 Pères. Le 26 septembre : 7 (douteux : 2). Total : 31. (Chiffres déclarés incomplets.)

Prêtres chinois arrêtés à Shanghaï avant le 8 septembre : 4. Le 8 septembre : 7. Le 26 septembre : 10. Total : 21. (Chiffres déclarés incomplets, comme d'ailleurs un bon nombre des chiffres donnés plus bas.)

Grands séminaristes arrêtés le 26 septembre : 20. Séminaristes se préparant à entrer au Grand Séminaire : 16. Petits séminaristes (appelés à Zi-Ka-Wei ; élèves du Probatorium : 2). Total pour tout le Séminaire : 38.

Chrétiens de Shanghaï arrêtés le 8 septembre : 300. Le 26 septembre : 600. Total : 900.

Chrétiens fusillés (parmi les 300 arrêtés du 8) : 17.

Chrétiens arrêtés à Soochow : 200.

A Shanghaï, arrêtés le 8 septembre : 2 Carmé-es ; le 26 : 4 Auxiliatrices du Purgatoire, une ɜur de Saint-Vincent de Paul, une novice Pré-ntandine (Congrégation chinoise).

A Nanking, arrêtées le 26 septembre : 2 Francis-ines Missionnaires de Marie.

Total connu pour les religieuses : 10. (Chiffre ès incomplet.)

Prélats arrêtés : Mgr Kiung ; Mgr Chu, évêque Haimen, au Chekiang ; le vicaire général de oochow, le vicaire général de Pong-Pu.

Chiffres globaux pour Shanghaï, entre le 8 et 28 septembre 1955 : un évêque en prison, une ntaine de prêtres, Frères, religieuses, sémina-stes (85 certainement identifiés) en prison. Un illier de chrétiens en prison, 17 fusillés.

Chiffres globaux pour Nanking : 450 ; pour oochow : 200 à 300 ; pour Anking : 820 ; pour uhu : 380.

A cela, il faut ajouter les prêtres et les chré-ens arrêtés en nombre incalculable au Shan-ng, au Chekiang, au Foukien et à Canton.

3. Diocèse de Shanghaï : 130 000 chrétiens, dont 000 en ville : 1/50 emprisonnés en vingt jours. prêtres séculiers ; restent libres : 60. 80 Jésuites inois ; restent libres : 25. 105 Jésuites étrangers rs 1949. Tous expulsés, sauf 5 en prison. prêtres étrangers d'autres diocèses et de diverses ngrégations. Tous (?) expulsés, sauf un (un êque). Des 700 religieuses chinoises, 80 sont core en communauté. 150 Présentandines libres ns les districts. Vers 1949, 48 milliers d'élèves ns 500 écoles. Reste : 0. 4 grands hôpitaux, une zaine de petits. Reste : 0.

4. Note sur les liens du cas de Mgr Kiung avec lui de P'an Han-nian, l'ex-maire adjoint de anghaï.

La propagande officielle a essayé de lier les ux cas et a même parlé d'entente secrète. La esse libre de Hong-Kong a vivement réagi contre s affirmations aussi énormes. Témoin ce pas-ge du *Kung-shan jih-pao*, du 27 septembre : « Les communistes mentent sans vergogne : ils t l'audace, dans le *Chieh-fang jih-pao* du 12 sep-mbre de dénoncer les connexions du groupe ntre-révolutionnaire de Kung avec le groupe ntre-révolutionnaire de P'an Han-nian..., qui pro-gea en secret les légionnaires qui osaient résister l'ordre d'enregistrement. »

P'an Han-nian, en fait, a été la plus haute auto-é responsable des campagnes anticatholiques à anghaï jusqu'en 1954 (Ch'en Yi absent ne pouvait s diriger personnellement). Or, les attaques contre Eglise de 1951-1953 ont été très dures et minu-eusement calculées. P'an Han-nian a effectivement ulu détruire l'Eglise et y a employé tous les oyens (force, ruses, pénétration intérieure). Son and tort est de n'avoir pas tout écrasé ce qui ne ait pas dès le début. On peut cependant soup-nner autre chose. Il est possible que l'attitude rme, mais loyale dans sa soumission, de r Kiung et de sa chrétienté ait réellement pressionné P'an Han-nian et l'ait fait hésiter à raser une minorité qui, il le savait, ne s'oppo-it pas au gouvernement. Il aurait alors opté ur une politique plus progressive, attendant que mbiance marxiste imprègne davantage les mi-ux catholiques et les ronge peu à peu, ce qui excluait pas l'emploi de la force, sur une échelle nitée, pour hâter le processus. Si P'an Han-nian envoyé des rapports recommandant une telle litique, on comprend l'insistance avec laquelle veut lier Mgr Kiung à son cas. Ce serait alors e victoire de la pureté et de l'authenticité du noignage rendu par l'Eglise de Shanghaï.

ÉVÉNEMENTS ET INFORMATIONS

OCTOBRE 1955

SAMEDI 22. — A L'ÉTRANGER. — Le bulletin de l'agence *Fides* signale que S. S. Pie XII a bien voulu procéder aux actes suivants :

20 septembre 1955. — 1. Elévation de la Pré-fecture apostolique de Chunchon, en *Corée*, au rang de vicariat apostolique du même nom, qui reste toujours confié à la Société de Saint-Colomban pour les Missions chinoises.

2. Transfert de S. Exc. Mgr Ernest Tweedy, du siège archiépiscopal immédiatement soumis au Saint-Siège de Hobart (Tasmanie, *Australie*), au siège titulaire d'Assuras, déclaré archiépiscopal *pro hoc vice*.

3. Nomination de Mgr Thomas Quinlan, actuel-lement régent de la délégation apostolique en *Corée* et préfet apostolique de Chunchon, comme évêque titulaire de Furnos-la-Grande et vicaire apostolique de Chunchon.

Le même bulletin fait connaître les décrets suivants de la Sacrée Congrégation de la Propa-gande :

20 septembre 1955. — Nomination du R. P. Be-nigne Achacrandio, S. J., comme directeur national des Œuvres pontificales de la Propagation de la Foi et de Saint-Pierre-Apôtre dans la République de *Panama*.

11 octobre 1955. — Nomination de Mgr Walsh, des Pères Blancs, évêque d'*Aberdeen*, comme pré-sident national de l'Union missionnaire du clergé, en Ecosse.

DIMANCHE 23. — Journée nationale des vieux. — Mort, à Nancy, à l'âge de 68 ans, du profes-seur Watrin, médecin-chef de l'hôpital Fournier, président de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie.

A L'ÉTRANGER. — En *Sarre*, plébiscite pour ou contre le statut européen. Il est repoussé par 67 pour 100 des votants.

— Au *Maroc*, Ben Slimane donne une réponse favorable à l'invitation du Conseil du Trône de former le gouvernement.

— Referendum au *Viet-Nam*. Cinq millions d'électeurs choisissent entre l'empereur Bao-Daï et le président Diem. Ce dernier triomphe avec une forte majorité.

LUNDI 24. — M. Edgar Faure est réélu prési-dent du Conseil général du Jura.

A L'ÉTRANGER. — Le gouvernement français con-sidère, désormais, M. Diem, comme chef de l'Etat du *Viet-Nam*.

MARDI 25. — Le gouvernement dépose un projet de loi dont l'article unique prévoit que les pou-voirs de l'Assemblée nationale expireront le 2 jan-vier prochain.

— A l'Institut, séance annuelle des cinq acadé-mies.

— A Paris, XXXV[e] Congrès d'hygiène.

— Les gardiens de prison F. O., C. F. T. C., C. G. T., déclenchent un mouvement de grève illi-mitée. Le gouvernement réquisitionne collective-ment le personnel pénitentiaire.

— Assemblée générale du Syndicat de la presse parisienne. L'ancien bureau, que préside effecti-vement M. Henri Massot (*Paris-Presse*), est re-conduit.

— Le Conseil atlantique, réuni au Palais de Chaillot, approuve la position des Trois Occiden-taux sur la réunification de l'Allemagne et la sécurité européenne qu'ils défendront à Genève.

A L'ÉTRANGER. — Arrivée à *Londres* du général Craveiro Lopès, président de la République por-tugaise, invité officiel de la reine Elizabeth.

— Coup de théâtre à *Rabat*, où le Glaoui de-

mande au Conseil du Trône le retour de l'ancien sultan Ben Youssef, qu'il aida à déposer.

— Aux *Etats-Unis*, un porte-parole du département d'Etat fait connaître, à la suite d'une interview accordée, à Bucarest, par M. Tataresco au correspondant du *New-York Times*, qu'il y a de bonnes raisons pour que M. Jules Maniu, ancien leader du parti national paysan roumain, soit mort en prison en 1952, à 75 ans.

MERCREDI 26. — A l'Assemblée nationale, ouverture d'un débat sur la politique générale du gouvernement à l'occasion du projet de loi sur les élections anticipées.

— Annonce de la mort, à Paris, à 82 ans, de M. Gaston Sorbets, journaliste ; il entra, en 1902, à *l'Illustration*, dont il devint, vingt ans plus tard, le rédacteur en chef.

— Le Comité national d'action laïque, qui groupe la Ligue française de l'enseignement, la Fédération de l'Education nationale, le Syndicat national des instituteurs et la Fédération nationale des Conseils de parents d'élèves, rend public le programme minimum qu'il a soumis, en vue des prochaines élections, au parti socialiste, au parti communiste, au parti radical et à l'U. D. S. R. Ce programme demande l'abrogation des lois Barangé-Marie sur l'aide à l'enseignement libre et de l'ordonnance Billoux, en date du 3 mars 1945, qui institue des privilèges au profit d'un groupement obligatoire des associations familiales.

— Le peintre Alfred Giess est élu à l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement du peintre Robert Poughéon, décédé. Paysagiste et protraitiste, le nouvel élu est originaire du Haut-Rhin. Il avait obtenu, en 1929, le Grand Prix de Rome.

A L'ÉTRANGER. — En conclusion du succès de M. Diem au Viet-Nam, la République est proclamée à *Saïgon*. Le président du Conseil devient chef de l'Etat en restant chef du gouvernement.

— En *Autriche*, le Parlement approuve la nouvelle loi constitutionnelle, par laquelle la République autrichienne s'engage à rester « perpétuellement neutre ».

JEUDI 27. — Dans la nuit du 26 au 27, au terme du débat à l'Assemblée nationale sur les élections anticipées, M. Edgar Faure pose la question de confiance. Le vote aura lieu vendredi.

A L'ÉTRANGER. — Au *Caire*, signature d'une alliance définitive entre l'Egypte et l'Arabie séoudite.

— Ouverture de la Conférence de *Genève*, à laquelle prennent part MM. Dulles, Mac Millan, Pinay et Molotov. Les entretiens portent sur l'Allemagne et la sécurité européenne, et le désarmement. Dans la soirée, M. Pinay, informé de la situation parlementaire, décide de rentrer à Paris après avoir fait cette déclaration à la presse : « Je ne peux représenter valablement la France sous la menace d'une crise ».

— Après le Glaoui, les caïds et pachas du *Maroc*, qui avaient approuvé le coup d'Etat d'août 1953, se rallient à Ben Youssef.

— A *Stockholm*, le prix Nobel de littérature est attribué à l'écrivain islandais Halldor Laxness, 53 ans, progressiste, protestant converti au catholicisme, « pour la couleur de son œuvre épique, qui a renouvelé l'art littéraire islandais ». Laxness a commencé à écrire alors que, enfant, il gardait les troupeaux de moutons. Décidé, à 17 ans, à renoncer au monde, il entre au monastère de Clervaux, au Luxembourg, qu'il quitte bientôt pour faire des voyages au Canada et en Italie. A Hollywood, il découvre le cinéma et se lie d'amitié avec Charlie Chaplin. Il a été profondément influencé par le romancier américain Upton Sinclair. Il est l'auteur de recueils de poèmes et de huit romans, dont *Salka Valka*, traduit en français, et *Les cloches d'Islande*.

— *L'Osservatore Romano* annonce que S. S. Pie XII a nommé coadjuteur, avec droit de succession, de Mgr Robert-Jean Armstrong, évêque de Sacramento (*Etats-Unis*), Mgr Joseph-Thom[as] McGuken, évêque titulaire de Sanavo.

— Le même journal signale la mort de Mgr Michel Fogarty, archevêque de Kilaloé (*Irlande*). Mgr Fogarty était né à Ballywilliam, le 12 octobre 1859. Ordonné le 13 septembre 1885, il fut nommé évêque de Kilaloé le 8 juillet 1904 et consacré le 4 septembre suivant. Le 12 juillet 1954, il était élevé au rang d'archevêque, à titre personnel.

VENDREDI 28. — L'Assemblée nationale vote la confiance au gouvernement Edgar Faure, par 271 voix contre 259. M. Pinay repart pour Genève.

A L'ÉTRANGER. — Ouverture à *Rome* d'une session de formation de six semaines pour 230 Petites-Sœurs de Jésus, venues de 27 nations. Cette jeune Congrégation compte plus de 450 membres vivant à deux, trois ou quatre, dans 130 Fraternités réparties dans une centaine de diocèses.

— Grave incident égypto-israélien. Des éléments de l'armée régulière égyptienne occupent des positions plus avancées dans la zone démilitarisée de Nizzana, à un kilomètre et demi du territoire d'*Israël*.

— A 30 kilomètres de *Marrakech*, une voiture dans laquelle se trouvaient le journaliste Serge Groussard, du *Figaro*, et J.-F. Chauvel, de l'A. F. P., est attaquée. Les occupants réussissent à éloigner leurs agresseurs.

SAMEDI 29. — A Montpellier, jusqu'au 31 octobre, Assemblée générale du protestantisme français, groupant 150 délégués de France et d'Afrique du Nord, et à laquelle assistent de nombreux représentants de fédérations protestantes de l'étranger. Parmi les problèmes évoqués figurent notamment : le problème de la responsabilité chrétienne devant la situation de l'Afrique du Nord ; les Eglises protestantes et le monde ouvrier, les responsabilités des protestants dans le mouvement œcuménique.

— A Paris, Congrès national de la Jeune-République.

— Mort, à Limoges, à l'âge de 46 ans, de M. Robert Schmidt, ancien député M. R. P., maire de Solignac, délégué régional du mouvement de résistance « Combat » sous l'occupation.

A L'ÉTRANGER. — Ouverture, à *Vienne*, jusqu'au 31, de l'Assemblée générale et des journées d'étude de l'Institut international des classes moyennes. L'Allemagne, l'Espagne, la Suisse, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France sont représentés par une centaine de participants.

— Constitution, en *Sarre*, d'un gouvernement de transition présidé par M. Welsch.

— *L'Osservatore Romano* annonce que S. S. Pie XII a nommé Mgr Joseph de Nicola, évêque titulaire de Pergamo, archevêque titulaire de Roina et auxiliaire du cardinal Marcel Mimmi, archevêque de *Naples*.

— Le bulletin de l'Agence *Fides* donne ces précisions sur l'institution de la hiérarchie en Afrique française :

S. S. Pie XII a bien voulu, en date du 14 septembre 1955, instituer la hiérarchie épiscopale dans les territoires de l'Afrique française dépendant de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il a érigé onze provinces ecclésiastiques qui prennent les noms de sièges archiépiscopaux métropolitains (auparavant vicariats apostoliques) de Dakar, Bamako, Ouagadougou, Conakry, Abidjan, Lomé, Cotonou (auparavant vicariat apostolique de Ouidah), Yaoundé, Brazzaville, Bangui et Tananarive. Il a érigé en outre trois nouveaux sièges résidentiels immédiatement sujets du Saint-Siège, le siège archiépiscopal de Rabat et les sièges épiscopaux de Laghouat (auparavant vicariat apostolique de Gardhaia) et de Djibouti (préfecture apostolique du même nom). En même temps, le Souverain Pontife a bien voulu pourvoir au transfert des Ordinaires jusque-là vicaires apostoliques, de leur

ges titulaires respectifs à leurs nouveaux sièges sidentiels.

Les onze provinces ecclésiastiques susdites sont stribuées de la manière suivante :

1. Province ecclésiastique de Dakar (Afrique cidentale française : Sénégal et en partie Mauanie), archevêché de Dakar (auparavant vicariat ostolique), avec le diocèse suffragant de Ziguinor (auparavant vicariat apostolique) et la préeture apostolique de Saint-Louis du Sénégal ;

2. Province ecclésiastique de Bamako (A. O. F. : udan français et en partie Mauritanie) archiocèse de Bamako (auparavant vicariat apostoue), préfectures apostoliques de Gao, Kayes et asso ;

3. Province ecclésiastique de Ouagadougou . O. F. : Haute-Volta et en partie Soudan franis) : archidiocèse de Ouagadougou (auparavant cariat apostolique) et diocèses suffragants (jusе-là vicariats apostoliques) de Bobo-Dioulasso, udougou, Nouna ;

4. Province ecclésiastique de Conakry (A. O. F. : inée française) : archidiocèse de Conakry (auravant vicariat apostolique) et préfectures aposiques de Kankan et Nzérékoré ;

5. Province ecclésiastique d'Abidjan (A. O. F. : te d'Ivoire) : archidiocèse d'Abidjan (auparant vicariat apostolique), diocèses suffragants de uaké (auparavant préfecture apostolique), Daloa paravant vicariat apostolique de Sassandra), tiola (auparavant vicariat apostolique) ;

6. Province ecclésiastique de Lomé (Togo franis) : archidiocèse de Lomé (auparavant vicariat ostolique), diocèse suffragant de Sokodé (aupant préfecture apostolique) ;

7. Province ecclésiastique de Cotonou (A. O. F. : homey, Niger, partie de la Haute-Volta) : aridiocèse de Cotonou (auparavant vicariat aposique de Ouidah) avec le diocèse suffragant de rto-Novo (auparavant vicariat apostolique) et les éfectures apostoliques de Parakou et de amey ;

8. Province ecclésiastique de Yaoundé (Cameroun nçais et partie du Tchad, A. E. F.) : archidiose de Yaoundé (auparavant vicariat apostolique) diocèses suffragants de Daoula, Doumé, Garoua, ongsamba (tous anciens vicariats apostoliques ; ui de Nkongsamba portait auparavant le nom Foumban) ;

9. Province ecclésiastique de Brazzaville (A. E. : Moyen Congo en partie et Gabon) : archidiose de Brazzaville (auparavant vicariat apostoue) avec comme suffragants les diocèses de oreville, Pointe-Noire, Fort-Rousset (tous déjà ariats apostoliques) ;

10. Province ecclésiastique de Bangui (A. E. F.) : banghi-Chari, Tchad et partie du Moyen ngo) : archidiocèse de Bangui (auparavant vicat apostolique), diocèses suffragants de Berbérati paravant vicariat apostolique) et de Fort-Lamy paravant préfecture apostolique) et les préfeces apostoliques de Moundou et de Bangassou.

11. Province ecclésiastique de Tananarive (Magascar) : archidiocèse de Tananarive (auparat vicariat apostolique) avec les diocèses suffrats d'Ambanja, Antsirabé, Diégo-Suarez, Fianatsoa, Fort-Dauphin, Majunga, Miarinarivo, Moidova, Tamatave (tous auparavant vicariats ostoliques, sauf Morondova, qui était préfecture ostolique) et la préfecture apostolique de Tsinomandidy.

Les préfectures apostoliques susmentionnées ont considérées comme rattachées aux provinces pectives pour ce qui est de la participation de rs préfets apostoliques aux conférences épiscoes périodiques.

Les nouveaux sièges résidentiels, déclarés immétement sujets du Saint-Siège seront distribués la manière suivante :

. Archevêché de Rabat (auparavant vicariat ostolique) au Maroc français ;

2. Diocèse de Laghouat (auparavant vicariat apostolique de Ghardaïa) au Sahara ; qui comprend les territoires du Sud (Algérie), partie de la Mauritanie et du Soudan français (A. O. F.) ;

3. Diocèse de Djibouti (auparavant préfecture apostolique) à la Côte française des Somalis.

DIMANCHE 30. — Journée de l'immigration.

A L'ÉTRANGER. — En *Argentine*, la Commission nationale créée pour enquêter sur les activités du régime déchu a condamné l'ancien président Peron, en exil au Paraguay, l'ancien vice-président Teisaire, ainsi que 250 peronistes, à la prison perpétuelle pour haute trahison.

— Elections en *Suisse*. Un million d'électeurs vont aux urnes pour la désignation de 196 représentants au Conseil national (Chambre basse) et de 25 représentants au Conseil des Etats (Sénat).

— Par une lettre adressée au président de la République, Ben Arafa, dernier sultan du *Maroc*, fait connaître sa volonté d'abdiquer en faveur de son prédécesseur Ben Youssef.

— On apprend, de *Hongrie*, que le cardinal Mindszenty se trouve actuellement au château de Puspoek-Izent-Laszlo (Saint-Ladislas-l'Evêque), ancienne résidence de l'évêque de Pecs, transformée en « couvent de concentration » pour religieuses âgées, inaptes au travail manuel. Il ne peut quitter cette résidence et tout contact avec l'extérieur lui est interdit. Seule, sa mère vient lui rendre visite quatre fois par an.

LUNDI 31. — Arrivée à Beauvallon (Var), venant d'Antsirabé, de l'ex-sultan du Maroc, Ben Youssef.

— Mort, à Paris, du philologue Albert Dauzat. Né à Guéret en 1877, il était docteur en droit, docteur ès lettres, diplômé de l'Ecole pratique des hautes études, dont il devint directeur d'études en 1921. Il dirigeait aussi la revue *Onomastica*. Il a publié de nombreux ouvrages de philologie, dont un dictionnaire étymologique de la langue française, un dictionnaire des noms de famille et des prénoms de France et un atlas linguistique de la France, ainsi que des études sur les patois. Il donnait régulièrement au *Monde* une chronique philologique. Il est encore l'auteur de récits de voyage et de deux recueils de poèmes.

— A Puteaux, réunion du Conseil national de la S. F. I. O.

A L'ÉTRANGER. — En *Grande-Bretagne*, la princesse Margaret déclare officiellement qu'elle renonce à son projet de mariage avec le group-captain Townsend, qui avait suscité une grande émotion dans tout le royaume.

— Au *Maroc*, à la suite de la crue brutale d'un oued, la ville de Settat est ravagée par l'inondation. Onze morts, cinq disparus.

NOVEMBRE 1955

MARDI 1er. — A La Celle-Saint-Cloud, entretiens Pinay-Ben Youssef. Ce dernier résidera au pavillon Henri-IV du château de Saint-Germain-en-Laye.

— Par 265 voix contre 239, l'Assemblée nationale se prononce en faveur de la représentation proportionnelle.

— Au Grand-Palais de Paris, ouverture du VIIIe Salon de l'enfance.

— M. Edgar Faure pose devant l'Assemblée nationale la question de confiance pour l'adoption de l'article unique du projet gouvernemental fixant au 2 janvier 1956 la fin de la législature. Vote le 2 novembre.

— Mort à Ville-sur-Illon (Vosges) du chanoine Gustave Bardy, universellement connu par ses nombreux ouvrages de patristique. Né à Belfort, le 25 novembre 1881, après avoir fait ses études au Séminaire Saint-Sulpice d'Issy, Gustave Bardy fut ordonné prêtre le 30 juin 1906 ; ce fut ensuite la Faculté de théologie de l'Institut catholique et, de 1909 à 1914, le professorat à Saint-Jean de Besançon ; une fois finie la guerre de 1914-1918,

qu'il fit comme infirmier, il devint professeur à la Faculté de théologie de Lille. Depuis 1927, il dirigeait *la Vie diocésaine de Dijon.* Docteur en théologie et ès lettres, membre de l'Institut, il fut longtemps directeur au Grand Séminaire de Dijon. Parmi ses ouvrages, il faut citer : *Saint Athanase, Littérature grecque chrétienne, L'Eglise chrétienne à la fin du Ier siècle, Saint Augustin, La conversion au christianisme dans les premiers siècles, La vie spirituelle d'après les Pères...* Le chanoine Bardy collabora à de nombreuses revues.

MERCREDI 2. — Sidi Mohammed Ben Youssef reçoit, à Saint-Germain-en-Laye, les membres du Conseil du Trône qui lui apportent leur démission.

— Mort, à Ferrière-la-Grande (Nord), à l'âge de 79 ans, de M. Jules Cerisier, entrepreneur de constructions métalliques qui, en 1900, avait construit la Grande Roue pour l'Exposition universelle de Paris.

A L'ÉTRANGER. — En *Yougoslavie*, annonce de la mise en « liberté conditionnelle » de Mgr Cule, évêque de Mostar, arrêté en avril 1948 et condamné à onze ans de prison pour de soi-disant « crimes de collaboration ». Il est infirme et malade depuis 1951.

— L'ancien président de la République argentine, Juan Peron, quitte par avion le Paraguay à destination du *Nicaragua,* où il sera l'hôte du président Somoza, qui est son ami personnel.

— A *Stockholm,* attribution des prix Nobel de physique et de chimie à trois savants américains. Celui de physique sera partagé entre les professeurs W.-E. Lamb et P. Kusch ; celui de chimie revenant au professeur Vincent du Vigneaud.

Le professeur Lamb, âgé de 42 ans, est professeur de physique à l'Université californienne de Standford depuis 1951. Il est connu pour ses travaux portant sur la fine structure du spectre de l'hydrogène, qui est d'une importance capitale pour la théorie atomique.

Le professeur Kusch, né à Blankenburg, en Allemagne, et naturalisé en 1932, a 44 ans. Il partage le prix pour sa précision dans la détermination du moment magnétique de l'électron.

Quant au professeur du Vigneaud, de l'Université Cornell, âgé de 54 ans, il a obtenu le prix de chimie pour ses travaux sur les hormones, notamment sur la fabrication d'hormones synthétiques pour le traitement de l'arthrite rhumatismale.

JEUDI 3. — Le président Coty est invité à se rendre au Chili, par le président de la République de ce pays.

— Dans la nuit du 2 au 3 novembre, à 4 heures du matin, par 330 voix contre 211, l'Assemblée nationale vote la confiance au gouvernement à propos de son projet d'élections en décembre.

— A Paris, salle Wagram, ouverture du Le Congrès du parti radical.

— Les syndicats F. O. et C. F. T. C. ordonnent une grève de vingt-quatre heures dans les banques de la région parisienne pour protester « contre le projet de l'Association professionnelle des banquiers portant atteinte au principe des deux journées de repos hebdomadaire consécutives ». Les personnels technique et administratif du Centre national de la Recherche scientifique cessent également le travail pendant vingt-quatre heures.

— Un jury d'enfants décerne à M. Paul Berna le grand prix du Salon de l'enfance pour son roman *Le cheval sans tête.*

A L'ÉTRANGER. — *La Croix* annonce que le R. P. Severiano Azcona, assistant général pour l'Espagne, vient d'être nommé vicaire général de la Compagnie de Jésus. Cette nomination s'explique par le fait que le T. R. P. Janssens, Préposé général, est actuellement absent de Rome.

— Tension aiguë entre *Israël* et l'*Egypte.* I bataille fait rage dans le désert de Sinaï. 180 Egy tiens auraient été tués dans la zone de Nizan Les pertes d'Israël seraient de 204 tués.

— On signale d'*Oslo* que le prix Nobel de Paix 1954, dont l'attribution avait été différée l'a dernier, est décerné à l'Office de la Haute-Com mission des Nations Unies pour les réfugiés (U. H. C. R.). Le prix de 1955 ne sera alloué qu'en 195

VENDREDI 4. — Journée houleuse au Congr du parti radical, où MM. Edgar Faure et Mendè France se dressent face à face. M. Herriot accep de reprendre la présidence du parti.

A L'ÉTRANGER. — Aux frontières d'*Egypte* et d'*Is raël,* brusque fin des combats.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nominatio de Mgr Alfrink comme archevêque d'*Utrecht,* e remplacement du cardinal de Jong, décédé en se tembre dernier. Le nouveau chef de l'épiscopat ho landais est né à Nijkerk, dans l'archidiocès d'Utrecht, le 5 juillet 1900. Il est le premier prêt catholique né dans ce village. Il a six frères sœurs. Après son ordination, le 15 août 1924, poursuivit ses études bibliques à Rome et à Jéru salem. En 1930, il fut nommé curé de Maarse Trois ans plus tard, il devint professeur d'Ecr ture Sainte d'abord au Séminaire archidiocésa de Rijsenburg, puis à l'Université catholique d Nimègue. En mai 1944, il fut nommé consulteur d la Commission biblique à Rome. Le 28 mai 195 le Saint-Père le faisait archevêque titulaire d Tyana et coadjuteur du cardinal de Jong, sa droit de succession. A cette époque, la santé d cardinal l'obligeait à se retirer dans un couvent à laisser la responsabilité du diocèse à son no veau coadjuteur, qui fut consacré le 17 juillet 195 Il était président national de *Pax Christi* pour Hollande.

L'archidiocèse d'Utrecht a pour suffragants to les évêchés de Hollande : Breda, Haarlem, Rur monde, Bois-le-Duc et les deux évêchés nouvell ment érigés de Grœningen et de Rotterdam.

25 déc. 1955. N° 1215. — Nouvelle série : N° 302

SOMMAIRE

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e. — *Le directeur :* A. MICHELIN.